



HAL
open science

Féminicide. L'indéfinition pratique. Un “ fait-divers de société ” dans les pages du Figaro (2003-2021)

Jonas Schnyder

► **To cite this version:**

Jonas Schnyder. Féminicide. L'indéfinition pratique. Un “ fait-divers de société ” dans les pages du Figaro (2003-2021). Sciences de l'information et de la communication. 2022. dumas-03819103

HAL Id: dumas-03819103

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03819103v1>

Submitted on 18 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jonas SCHNYDER

Féminicide. L'indéfinition pratique

Un « fait-divers de société » dans les pages du *Figaro* (2003-2021)



Figure 1: Phrase "Arrêter De Nous Tuer" Sur Enseigne. Crédits: Brett Sayles

Année 2021-2022

Mémoire de fin d'études – Master 2 à l'École de Journalisme de Grenoble (EJDG)

Sous la direction de Roselyne RINGOOT



Jonas SCHNYDER

Féminicide. L'indéfinition pratique

Un « fait-divers de société » dans les pages du *Figaro* (2003-2021)

Année 2021-2022

Mémoire de fin d'études – Master 2 à l'École de Journalisme de Grenoble (EJDG)

Sous la direction de Roselyne RINGOOT

REMERCIEMENTS

Merci à Roselyne Ringoot, directrice et enseignante à l'École de Journalisme de Grenoble, pour son suivi, son soutien et ses retours qui m'ont aidé dans l'élaboration et dans la rédaction de ce travail de mémoire.

Merci à toute la promotion Master 2 de l'EJDG (2020-2022), et plus particulièrement à la team PEW, pour ces deux années partagées - définitivement camarades.

Merci à ma mère et à toutes ces femmes en luttes que j'ai pu rencontrer, entendre, ou lire, et qui m'ont énormément questionné, inspiré et appris sur ces sujets, sur le monde et sur moi-même.

*« Et je vais te le dire même si tu pètes un câble,
Un contexte qui s'améliore n'est pas pour autant acceptable. »*

ACS, No Homme¹

¹ A Contre Sens (ACS), « No Homme », *Partisan.e.s d'une nouvelle ère*, 2019

SOMMAIRE

LEXIQUE.....	6
« <i>Des questions à vos réponses</i> ».....	8
L'énigme du « féminicide » au <i>Figaro</i>	10
Un média « de droite » pour un concept « de gauche » ?.....	11
Corpus, outils et méthodologie.....	12
Chapitre 1. Féminicides, violences et médias.....	13
Le féminicide : brève histoire d'un concept multiple.....	13
Le féminicide en France.....	16
Le traitement médiatique des violences sexistes en France.....	17
Chapitre 2. Le groupe figaro face au « féminicide ».....	20
Le « féminicide » dans les médias : le <i>Figaro</i> et les autres (2014-2021).....	20
Le Groupe Figaro (2014-2021).....	22
Le <i>Figaro</i> (2003-2021).....	23
Chapitre 3. Du sens et usages des mots.....	25
Qui écrit combien sur quoi ?.....	25
Comme sujet politique à l'étranger.....	26
Comme sujet politique en France.....	29
Comme « autre sujet » à l'étranger et en France.....	33
En « brève » et en « culture ».....	35
En tribune : prises de position et polémiques.....	36
CONCLUSION.....	43
L'indéfinition d'un « fait-divers de société ».....	43
Limites et ouverture.....	45
BIBLIOGRAPHIE.....	46
Ouvrages et partie d'ouvrages.....	46
Études, rapports et mémoires.....	47
Articles de revues.....	48
Autres supports.....	48
Articles de médias en ligne (sans corpus).....	48
Sitographie.....	51
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	52
TABLE DES ANNEXES.....	53
TABLE DES MATIÈRES.....	56

LEXIQUE

Les entrées de ce lexique sont reprises directement du récent guide pratique publié par l'Association des Journalistes Professionnels (APJ), *Comment informer sur les violences contre les femmes ? 10 recommandations à l'usage des journalistes* (2021), <http://www.ajp.be>.

Culture du viol : Il s'agit d'un concept sociologique utilisé pour qualifier un ensemble de comportements et d'attitudes partagés au sein d'une société donnée qui minimisent, normalisent voire justifient la violence sexuelle. Elle se caractérise notamment par une inversion de la culpabilité : les victimes y sont considérées comme en partie responsables de ce qui leur est arrivé, alors que, dans le même temps, on va trouver des excuses au violeur. Il est donc important de déconstruire les mythes autour du viol². Ceux-ci ont été définis en 1994 par Kimberly A. Lonsway et Louise F. Fitzgerald comme des « attitudes et croyances généralement fausses, mais répandues et persistantes, permettant de nier et de justifier l'agression sexuelle masculine contre les femmes. »

Féminicide : « Meurtre d'une femme, d'une fille en raison de son sexe »³. Le caractère genré du motif doit donc être présent : elle est tuée parce qu'elle est une femme. [...] L'Organisation mondiale de la santé (OMS), quant à elle, retient 4 types de féminicides : le féminicide intime, commis par le conjoint ou un partenaire ancien²¹⁷ ; les crimes dits « d'honneur », lorsqu'une femme est tuée pour avoir transgressé des lois morales ou des traditions (relations sexuelles hors mariage, refus d'une union, adultère...) ; féminicide lié à la dot, quand cette dernière est jugée insuffisante ; et féminicide non intime, qui peut parfois prendre le caractère de féminicide de masse : chasses aux sorcières en Europe, qui connurent leur apogée au XVII^e siècle ; meurtres de femmes au Guatemala durant la guerre civile (1960-1996) et à Ciudad Juarez, au Mexique où, depuis 1993, plus de 1000 femmes ont été tuées ; ou encore, tuerie de l'École Polytechnique de Montréal, le 6 décembre 1989.

Stéréotypes de genre : « Ce sont des idées préconçues qui assignent arbitrairement aux femmes et aux hommes des rôles déterminés et bornés par leur sexe. Les stéréotypes sexistes peuvent limiter le développement des talents et capacités naturels des filles et des garçons comme des femmes et des hommes, ainsi que leurs expériences vécues en milieu scolaire ou professionnel et leurs chances dans la vie en général. Les stéréotypes féminins sont à la fois le résultat et la cause d'attitudes, valeurs, normes et préjugés profondément enracinés à l'égard des femmes. Ils sont utilisés pour justifier et maintenir la domination historique des hommes sur les femmes ainsi que les comportements sexistes qui empêchent les femmes de progresser. »⁴

Violences sexistes⁵ et sexuelles : On désigne par violence sexuelle et sexiste tout acte commis contre la volonté d'une personne et fondé sur les rôles différents que la société attribue aux hommes et aux femmes et sur des relations de pouvoir inégales. Elle comprend la menace de violence et la contrainte. Elle peut être de nature physique, émotionnelle, psychosociale et sexuelle et elle peut également s'exprimer par une privation de ressources ou d'accès à des services. Elle inflige des souffrances aux femmes, aux filles, aux hommes et aux garçons.

2 Déconstruire les mythes et stéréotypes sur le viol, Amnesty international Belgique francophone, 4 mars 2020

3 Dictionnaire *Le Petit Robert*, 2015

4 Conseil de l'Europe, Lutter contre les stéréotypes de genre et le sexisme.

5 <https://www.unhcr.org/fr/violence-sexuelle-et-sexiste.html>

« DES QUESTIONS À VOS RÉPONSES »⁶

« La cause productrice du phénomène échappe nécessairement à qui n'observe que des individus ; car elle est en dehors des individus. Pour la découvrir, il faut s'élever au-dessus des suicides particuliers et apercevoir ce qui fait leur unité »⁷

Émile Durkheim, sociologue

A la date du 9 mai 2022, 41 femmes ont été tuées en France par leurs conjoints ou ex-conjoints, selon le décompte de l'association Féminicides par compagnons ou ex⁸. Chaque année, c'est tous les deux ou trois jours qu'une femme est tuée par son (ex-)compagnon. Un chiffre plus ou moins stable⁹ qui nous rappelle de considérer ces meurtres pour ce qu'ils sont. Non pas seulement des tragédies humaines, mais bien le résultat d'un ordre social patriarcal¹⁰; non pas des fait-divers individuels, mais bien un *fait social* et politique qui traverse la société. Ces meurtres, qui ont lieu dans tous les milieux sociaux, suivent souvent des situations où l'homme croit perdre son emprise sur sa (ex-)conjointe (jalousie, prises de distance, séparations, divorces...), et sont presque systématiquement dans la suite de violences antérieures. Comme l'explique Françoise Brié, porte-parole de la Fédération nationale Solidarité femmes, même s'il y a des cas de psychiatrie, dans la majorité des cas, il s'agit d'hommes « *qui considèrent leurs femmes comme leur objet. Donc quand elles cherchent à partir, ils les tuent.* »¹¹.

Des associations et des organisations luttent pour rendre visible ce phénomène, sensibiliser la société civile aux mécanismes qui y contribuent, imposer le sujet à l'agenda politique et demander que plus de moyens soient engagés pour lutter contre ces violences. Ces dernières années, elles ont tenté d'imposer dans le débat un terme pour qualifier ces meurtres, les relier entre eux et dessiner ainsi une situation à l'inacceptabilité suffisamment imparable pour qu'on ne puisse s'y dérober – pour les personnes et institutions ayant pour aspirations à lutter contre les inégalités. Il s'agit du terme « féminicide », mot à

6 En référence à la chanson de l'artiste Rocé, « Des questions à vos réponses », sur l'album *L'être humain et le réverbère*, Big Cheese Records, 2010

7 DURKHEIM, Emile. *Le suicide. Étude de sociologie*, Paris : Felix Alcan Editeur, 1897, p.366-367

8 Site du collectif *Féminicides par compagnons ou ex* : <https://www.feminicides.fr/>, consulté le 9 mai 2022. Ce décompte systématique, qui est un des premiers à avoir été mis en place, ne recense que les féminicides conjugaux et ne comptabilise pas les femmes transgenres. Un choix qui est source de débats dans les milieux féministes. SCHEFFER, Nicolas. « #NousToutes rejette le décompte des féminicides qui ne recense pas les femmes trans », *Têtu* [en ligne], 06.01.22, consulté le 14.04.22, www.tetu.com

9 QI, Yiqing. « Féminicides. Trois graphiques qui montrent que la situation ne s'améliore pas en France », *Ouest France* [en ligne], 07.05.21, consulté le 13.03.22, www.ouest-france.fr

10 « Forme d'organisation sociale dans laquelle l'homme exerce le pouvoir dans le domaine politique, économique, religieux, ou détient un rôle dominant au sein de la famille, par rapport à la femme. » « Patriarcat » selon le dictionnaire *Larousse* [en ligne], www.larousse.fr

11 QI, Yiqing. « Féminicides. Trois graphiques qui montrent que la situation ne s'améliore pas en France », *op. cit.*

l'histoire ancienne pour un *concept* plus récent et de multiples acceptions différentes, voire antagonistes. Depuis 2018, il s'est largement répandu dans les médias en France¹² sans pour autant avoir à l'heure actuelle d'existence juridique, ni faire consensus. Loin de s'être faite toute seule, cette large utilisation du terme est le fruit des mobilisations contre les violences faites aux femmes, et de la « *libération de l'écoute* »¹³ - et non de la parole - qui a suivi plusieurs affaires de violences sexuelles et donné naissance à « l'ère #MeToo »¹⁴.

Alors qu'en 2011, le traitement médiatique et éditocratique de « l'affaire DSK »¹⁵ avait été « *un puissant révélateur du sexisme ordinaire et de sa promotion médiatique* »¹⁶, cette ère allait notamment se faire contre les traditionnelles qualifications de « crime passionnel » et de « drame conjugal »¹⁷, entre autres euphémismes distordant les réalités des violences et contribuant à les invisibiliser. C'est en 2014, à la suite de ce traitement médiatique sexiste, que l'association de journalistes féministes Prenons la Une est née, bien décidée à sensibiliser médias et journalistes aux stéréotypes de genre pour modifier le traitement médiatique des violences faites aux femmes¹⁸.

Il s'opère une « *prise de conscience* »¹⁹ qui mène plusieurs grands médias à prendre sérieusement en main la question²⁰, tout en contribuant à en élargir l'usage du terme « féminicide » dans l'ensemble du paysage médiatique. Du *Parisien* au *Figaro*, de *Ouest-France* à *BFMTV*, en passant par *National Geographic*, le terme se propage. Certains y voient une « (r)évolution du langage »²¹, d'autres la reprise d'un terme militant indéfini, alors que le média *Acrimed* se demande si, malgré les changements de pratiques, ce ne serait pas, de manière générale, « *un pas en avant,.. deux pas en arrière ?* »²². Mais qu'en est-il concrètement ? Et cela concerne-t-il tous les médias, quelles que soient leurs affinités politiques ?²³

12 DUSSEAULX, Anne-Charlotte. « L'utilisation du mot "féminicide" a augmenté de 779% dans la presse en 2019 », *Le Journal du Dimanche* [en ligne], 04.03.20, consulté le 02.03.22, www.lejdd.fr

13 BELHACINE, Wassila. « Féminisme : « Arrêtons de parler de la libération de la parole, c'est surtout une libération de l'écoute » - La Déferlante veut documenter la société post #MeToo » », *NEON MAG* [en ligne], 24.11.20, www.neonmag.fr, consulté le 04.03.22

14 FOURNIER, Martine. Le féminisme, des suffragettes à l'ère #MeToo. *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, vol. 63, no. 6, 2021, p. 6-8

15 DELPHY, Christine (sous la dir.). *Un trousseage de domestique*. Paris : Editions Syllepse, 2011

16 PALHETA Ugo. « Des associations féministes contre le sexisme médiatique », *Acrimed* [en ligne], 22.11.11, www.acrimed.org, consulté le 15.01.22

17 Pour avoir une illustration du traitement médiatique dénoncé, voir les nombreux exemples mis en avant par l'association Osez le féminisme, la campagne Reconnaissons le féminicide ou Sophie Gourion sur son Tumblr « Les mots tuent »

18 PRENONS LA UNE. *Pour la parité dans les médias et l'égalité dans les rédactions* [en ligne]. Disponible sur : < <https://prenonslaune.fr/> >, consulté le 21.02.22

19 MOGHADDAM, Fiona. « Dans les médias, une (r)évolution du langage sur les violences sexistes et sexuelles », *France Culture* [en ligne], 05.03.22, consulté le 15.03.22, www.radiofrance.fr/

20 Nous pensons notamment au décompte des féminicides mis en place par *Libération*, aux longues enquêtes sur le sujet publiées par *Le Monde*, à la création par *Mediapart* d'un poste de *gender editor*...

21 AFP. « Du "drame passionnel" au féminicide : de nombreux médias ont revu leur copie », *Challenges* [en ligne], 22.11.19, consulté le 15.01.22, www.challenges.fr

22 ACRIMED. « Sexisme, violences sexuelles dans les médias. Un pas en avant, deux pas en arrière ? », *Acrimed* [en ligne], 19.11.21, consulté le 15.01.22, www.acrimed.org

23 Quoi qu'ils en disent, tous les médias ont une couleur politique ou des préférences partisans, qui sont liées à sa ligne éditoriale, à son modèle économique, à son histoire et à son lectorat

L'énigme du « féminicide » au *Figaro*

Alors que le terme est issu des luttes féministes, il semble apparaître dans les médias de tout bord politique ou presque. Et dans cette liste de médias, *Le Figaro* est un exemple particulièrement intéressant pour être l'objet de cette « énigme »²⁴ : alors qu'il défend ouvertement une ligne éditoriale conservatrice et libérale²⁵, les journalistes du *Figaro* ont commencé à intégrer le terme « féminicide » dans les sujets touchant aux violences faites aux femmes. On peut dès lors légitimement se demander si parler de féminicide implique un nouveau traitement de ces sujets, et comment un média conservateur se saisit-il d'une notion progressiste *a priori* peu en phase avec sa ligne éditoriale. Partant du pouvoir de « définition et de cadrage des enjeux sociaux »²⁶ du journalisme, l'objectif de cette recherche est d'analyser empiriquement les usages qui sont faits du terme « féminicide » au *Figaro*. L'idée est d'aller au-delà de cette simple observation (l'usage répandu du terme) afin d'en savoir plus sur ce qui apparaît comme une évolution des discours, sans pour autant que l'on sache en quoi et dans quelle mesure cela a pu transformer, dans la forme et dans le fond, le traitement médiatique de ces violences.

A partir d'explorations préalables, on peut mettre en avant trois hypothèses de recherche qui vont nous guider et être mises à l'épreuve : le terme est-il devenu une nouvelle rubrique ou un éléments-clés de titraille comme ont l'air de le faire d'autres médias (hypothèse 1) ?²⁷ Ou sert-il avant tout à l'analyse des violences faites aux femmes comme phénomène de société (hypothèse 2) ? Ou, finalement, s'agit-il d'une adoption passive d'un terme dans « l'air du temps » qui s'est imposé dans le débat public (hypothèse 3) ?

Pour répondre à ces questions, l'analyse portera sur le corpus exhaustif l'ensemble des publications du format papier du *Figaro* où apparaissent les occurrences « féminicide » ou « féminicides », soit 91 articles publiés sur la période allant de la première apparition du terme en 2003 au 31 décembre 2021. Dans un premier temps, il s'agira de brièvement situer et définir le concept de « féminicide », pour de le réinscrire dans la question plus large du traitement médiatique des violences sexistes et sexuelles en France (Chapitre 1). Ensuite, l'objectif sera de mettre en place une analyse quantitative des occurrences en question, qui soit comparative entre les principaux médias, puis entre les différents médias du Groupe Figaro. A cela s'ajoutera une analyse plus précise, diachronique et synchronique, des données concernant uniquement le format papier du média *Le Figaro* (Chapitre 2). Finalement, une analyse de contenu prendra pour objets l'ensemble des articles concernés, pour les répartir en fonction de leurs caractéristiques, puis pour en analyser le fond, la forme et les méta-données (Chapitre 3).

24 LEMIEUX, Cyril. « Problématiser », in PAUGAM, Serge. *L'enquête sociologique*, Paris : PUF, 2012. pp. 27-51

25 TERNISIEN, Xavier. « Avec Alexis Brézet, Dassault veut ouvrir « une nouvelle étape » au « Figaro » », *Le Monde* [en ligne], 14.07.12, consulté le 23.02.22, www.lemonde.fr

26 NEVEU, Eric. *Sociologie du journalisme*. Paris : Editions de La Découverte, 2009. p.84

27 Notamment *Le Parisien* et *Ouest-France*

Un média « de droite » pour un concept « de gauche » ?

Le choix du journal *Le Figaro* se base sur plusieurs critères qui en font un support particulièrement pertinent. En premier lieu, par ce qu'il représente en tant qu'entreprise de presse. Journal généraliste de la presse quotidienne nationale (PQN) française, il est, avec plus de 330'000 exemplaires en diffusion quotidienne, le deuxième journal le plus diffusé de la PQN après *Le Monde*²⁸. Appartenant au Groupe Figaro, actuelle filiale du Groupe industriel Marcel Dassault, il est le plus ancien journal français existant, tout en étant aussi « *parmi les cinq plus grands de l'Internet français en termes d'audience* »²⁹. Aux côtés du *Monde* et de *Libération*, il fait partie des « *principaux acteurs d'un débat politique au sein des médias français.* »³⁰ Deuxièmement, par ce qu'il porte comme ligne éditoriale, s'adressant principalement à la bourgeoisie de la droite républicaine³¹ et, selon le média lui-même, lu par « *des grands dirigeants d'entreprises, des cadres dirigeants ou des indépendants) et les foyers les plus aisés du pays* »³², qui seraient « *très majoritairement de droite (60%)* »³³.

La partie centrale de cette recherche (Chapitre 3) porte uniquement sur le format papier du *Figaro*. Au-delà de l'aspect pratique d'un corpus plus restreint, c'est surtout la dimension sélective du format qui importe. Support limité physiquement, et dorénavant coûteux dans un paysage médiatique en crise, c'est tout autant de filtres qui sélectionnent les publications qui méritent d'être publiées. De plus, en tant que support historique des médias d'information, il est le marqueur physique, historique et identitaire d'un média, un objet devenu prestigieux qui n'est pas à la portée de tout le monde et qui permet de maintenir ainsi sa réputation et son influence - au contraire du format web numérique qui réponds à une logique de flux et ne souffre pas de ces contraintes.

28 ACPM. *Classement Diffusion Presse Quotidienne Nationale 2021* [en ligne]. Disponible sur : < www.acpm.fr >

29 JOUX Alexandre, « Stratégies de marques et stratégies éditoriales du Groupe Figaro. Du portail à l'écosystème intégré par le *Data Management* », *Réseaux* [en ligne], 2017/5 (n° 205), p. 117-143, <https://www.cairn.info>

30 PERALVA, Angelina, MACÉ, Eric. *Médias et violences urbaines en France. : Étude exploratoire sur le travail des journalistes* [en ligne], 1999, 151 p. Disponible sur: < <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00484220> >, p. 48

31 « *Le Figaro*, dont le lectorat est à 73% électeur de droite et à 11% électeur d'extrême droite, est depuis longtemps le journal de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie. ». PERALVA, Angelina, MACÉ, Eric. *op. cit.* p. 48

32 COHEN, Claudia. « *Le Figaro* en tête des titres les plus lus chez les décideurs et les foyers les plus aisés », *Le Figaro* [en ligne], 28.09.21, consulté le 14.02.22, <https://www.lefigaro.fr>

33 DANIEL, Gilles. « Libé, Le Figaro, metronews... : pour qui votent les lecteurs de chaque journal ? », *TF1 Info* [en ligne], 04.04.14, consulté le 12.02.22, <https://www.tf1info.fr>

Corpus, outils et méthodologie

L'ensemble du comptage des occurrences pour les différents médias sélectionnés dans la partie comparative, ainsi que l'ensemble des articles du corpus analysé, a été récupéré par le biais de la plateforme Europresse³⁴, outil de veille et d'analyse, afin de répertorier l'ensemble des articles contenant l'occurrence « féminicide »³⁵. Un même article peut contenir plusieurs occurrences, mais ne sera comptabilisé qu'une seule fois, quelque soit la pertinence de son contenu, sa taille ou son positionnement dans le média³⁶. Il faut noter que l'outil n'est pas exempt d'approximation (doublons, sommaires ou exergues pris en tant qu'articles...) et, en tant qu'interface de recherche, ne permet pas d'analyse par rubriques, ce qui limite les recherches et implique une marge d'erreur, notamment quand il sépare en plusieurs références des textes en lien, publiés sur une même page (encadré, éclairage..).

Les données extraites ont ensuite été insérées dans des feuilles de calcul de Google Sheets³⁷ afin de pouvoir obtenir une base de données dynamique et d'en faire différentes visualisations graphiques permettant de voir l'évolution des mentions dans le temps, en fonction des médias (approche comparative), puis des différents supports du même média. Les graphiques, quant à eux, ont été créés à partir de l'outil de création graphique Flourish³⁸ afin de pouvoir facilement rendre les données visualisables.

L'analyse qualitative du corpus a été faite sur la base de critères inspirés par d'autres travaux de recherche portant sur le traitement médiatique des violences sexistes³⁹. Mêlant analyse de discours et grilles de lecture externes, il s'agira de répondre à différentes questions portant sur la forme et sur le fond⁴⁰, pour compléter par l'analyse des méta-données afin de réinscrire ces productions dans des tendances plus générales, selon des critères temporels, géographiques ou sociaux.

34 EUROPRESSE. <http://www.europresse.com/fr/>

35 L'ensemble de la recherche a porté sur la présence des occurrences « féminicide » ou « féminicides » dans le corps de l'article et/ou dans la titraille, indépendamment de son sujet, de son contenu et de la manière dont le terme est mobilisé.

36 Certains résultats sont, à la marge, des articles qui ne sont parfois au final que des brèves d'une dizaine de mots qu'Europresse a répertorié. Il y a donc une marge d'erreur.

37 GOOGLE SHEETS. <https://www.google.fr/intl/fr/sheets/about/>

38 FLOURISH.STUDIO. <https://flourish.studio/>

39 VUILLE, Valérie. *Traitement médiatique des violences sexistes : février 2019 février 2020* [en ligne], 2020, <https://decadree.com> ; IMPE, Anne-Marie. *Informers sur les violences à l'égard des filles et des femmes : manuel pour les journalistes* [en ligne]. UNESCO, 2019, <https://unesdoc.unesco.org/> ; SEPULCHRE, Sarah, THOMAS, Manon. *La représentation des violences sexistes et intrafamiliales dans la presse écrite belge francophone* [en ligne], Association des Journalistes Professionnels, 2018, <http://www.ajp.be>

40 Notamment comment le terme est-il mobilisé ? Est-il défini ? Quels sont les champs lexicaux associés, les formulations et les récits ? Est-ce qu'il y a des informations sur les mécanismes propres aux violences ? Des chiffres, des statistiques et des intervenants associatifs et institutionnels ? Des ressources mises en avant ? Qui écrit et quand ? Où se situe l'article dans le journal ? ...

CHAPITRE 1. FÉMINICIDES, VIOLENCES ET MÉDIAS

« Les gens disent que ce ne sont que des mots, qu'il faut faire abstraction,
passer au-dessus. Les gens disent que la bave du crapaud...
Mais si le corps humain est constitué à soixante pour cent d'eau,
l'esprit est fait de cent pour cent de mots »⁴¹

Myriam Leroy, PLS

Cela fait plus de deux siècles que le mot « féminicide » existe en langue française, changeant de sens en fonction des lieux et des contextes, se retrouvant « éparpillé, sans que son usage le dote d'une force spécifique et symbolique »⁴². Mais cela change au milieu des années 1970, au moment où, surtout en Amérique latine, des « voix s'élèvent pour souligner que des femmes ne sont pas tuées de la même manière que les hommes, ni avec la même intensité, ni avec une ampleur similaire. »⁴³

Le féminicide : brève histoire d'un concept multiple

Les historiennes⁴⁴ Lydie Bodiou et Frédéric Chauvaud expliquent que « s'il a toujours existé un traitement différencié du corps et de la vie des femmes, il n'a pas été pensé en tant que tel »⁴⁵. C'est en 1992 que la sociologue et féministe américaine d'origine sud-africaine Diana Russell, et la criminologue britannique Jill Radford, publient un ouvrage fondateur sur le sujet⁴⁶ et donnent un sens précis au féminicide « pour désigner les assassinats commis contre des femmes en raison de leur sexe »⁴⁷. Quelques années plus tard, en Amérique latine, des universitaires et militantes féministes, dont la chercheuse mexicaine Marcela Lagarde, s'emparent du concept et jouent « un rôle majeur dans son adoption et sa diffusion, tant par les recherches qu'elles ont dirigées sur le sujet que par leur rôle dans l'adoption des lois reconnaissant le fémicide/féminicide »⁴⁸. Marcela Lagarde se réapproprie le concept en ajoutant aux violences de genre une dimension systémique impliquant la responsabilité des États dans leur inaction : la notion d'impunité. Une définition qui est le produit du contexte particulier des violences faites aux femmes au Mexique, et spécialement dans la ville de Ciudad Juarez, ville « symbole du féminicide »⁴⁹.

41 LEROY, Myriam. « PLS », in MASDURAUD, Nathalie, URREA, Valérie Urrea (sous la dir.), *H24 : 24heures dans la vie d'une femme*, Paris : Actes Sud, 2021, p.75

42 BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric. « Féminicides, fémicides et violences de genre », in BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric, GAUSSOT, Ludovic, GRIHOM, Marie-José, LAUFER, Laurie (sous la dir.), *On tue une femme : le féminicide. Histoire et actualités*, Paris : Hermann Edition, 2019, p.14

43 BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric. « Féminicides, fémicides et violences de genre », *idem*.

44 Dans la rédaction de ce mémoire, nous avons opté pour la règle de proximité en ce qui concerne les accords de genre.

45 BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric. « Le féminicide, est-ce si nouveau? ». *Travail, Genre et Sociétés* [en ligne], 2020/1, n°43, pp. 149-153, <https://www.cairn.info>

46 RADFORD, Jill, RUSSELL, Diana. *Femicide : The Politics of Woman Killing*, Twayne Publishers, 1992

47 LAPALUS, Marylène, MORA, Mariana. « Fémicide/féminicide. Les enjeux politiques d'une catégorie juridique et militante ». *Travail, genre et sociétés* [en ligne], vol. 43, no. 1, 2020, pp. 155-160, <https://www.cairn.info>

48 DEVINEAU, Julie. « Autour du concept de fémicide/féminicide : entretiens avec Marcela Lagarde et Montserrat Sagot ». *Problèmes d'Amérique latine* [en ligne], vol. 84, no. 2, 2012, pp. 77-91, <https://www.cairn.info>

49 RAMPAL, Jean-Christophe. « Ciudad Juarez, symbole du féminicide », dans : *On tue une femme : le féminicide. Histoire et actualités, op. cit.* p. 113-128

Ce terme, qui ne s'est pas imposé du jour au lendemain, et de manière différenciée en fonction des régions du monde, a d'abord été saisi pour qualifier certaines situations où les proportions sont telles qu'on ne peut tout simplement pas parler de meurtres isolés : « *L'exemple le plus médiatisé reste celui de Ciudad Juárez, ville du Mexique, à la frontière du Texas, où le nombre de « femmes disparues » depuis 1993 est de l'ordre de 1500, sans qu'il soit possible d'en faire une comptabilité précise. Plus personne ne conteste qu'il existe bien, dans certaines parties du monde, mais aussi près de chez soi, une violence spécifique commise contre des femmes parce que ce sont des femmes.* »⁵⁰ En Amérique latine, le terme évolue dans ce qu'il désigne et devient en 2005 « *la violence systémique commise contre des femmes, violence associée à l'impunité* »⁵¹, tout en entrant dans les textes législatifs mexicains.

En 2012, devant les Nations Unies, Diana Russell élargit sa définition du concept et précise qu'il implique aussi l'infanticide contre les filles, le crime d'honneur, et la violence de masse. De son côté, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) adopte la notion de « *fémicide* »⁵² la même année, alors que de plus en plus d'organisations nationales et internationales s'activent, sans forcément se saisir du terme, pour lutter contre les violences faites aux femmes dans le monde, poussées par les mouvements sociaux de femmes en luttés⁵³. C'est en 2010, avec la création d'ONU Femmes⁵⁴, que le terme « *fémicide* » est adopté à l'international, pour qualifier « *les meurtres motivés par des préjugés basés sur le genre* »⁵⁵. Un début de volonté, avec l'OMS, d'entamer l'impunité des auteurs et de commencer à sensibiliser largement sur le sujet. Le terme devient « *un concept-outil permettant de sensibiliser l'opinion publique internationale et de faire advenir une prise de conscience collective* »⁵⁶.

Même si ce terme peut désigner beaucoup de situations de natures concrètes très différentes⁵⁷, il s'agit avant tout de nommer pour reconnaître. Pour d'autres, comme l'universitaire et militante féministe Silvia Federici, il s'agit là de « *fausses solutions, comme exiger une législation plus sévère, ce qui ne sert qu'à donner davantage de pouvoir aux autorités, qui sont directement ou indirectement responsable du problème* », alors qu'il faudrait, selon elle, mettre en avant des « *stratégies imaginées par les femmes elles-mêmes* »⁵⁸.

50 BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric. « Le fémicide, est-ce si nouveau? », *op. cit.*

51 *Idem.*

52 OMS. *Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes: le fémicide* [en ligne]. 29.09.12. Disponible sur : < <https://www.who.int> >, consulté le 13.01.22

53 On peut noter *La Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes*, par l'ONU, en 1993 ; la *Convention de Bélem*, au Brésil, adopté par l'Organisation des Etats américains en 1994 ; le *Protocole de Maputo*, adopté par l'Union africaine en 2005 ; la *Convention d'Istanbul*, organisée par le Conseil de l'Europe en 2011.

54 « ONU Femmes est l'entité des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Porte-drapeau mondial des femmes et des filles, ONU Femmes a été créée pour accélérer les progrès dans la réponse apportée à leurs besoins partout dans le monde. ». ONU FEMMES. *À propos d'ONU Femmes* [en ligne]. Disponible sur : < <https://www.unwomen.org> >, consulté le 13.01.22

55 BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric. « Le fémicide, est-ce si nouveau? », *op. cit.*

56 *Idem.*

57 Selon Lydie Bodiou & Frédéric Chavaud, « Le mot lui-même, en fonction des situations, des instances et associations, peut recouvrir les avortements sexuels, les feticides féminins, les crimes d'honneur, les infanticides de sélection, le meurtre par un parent proche (mari, compagnon, père, frère, cousin, etc.) pour des raisons affectives ou économiques (dot ou relations sexuelles avant mariage), sans bien sûr oublier le meurtre systématique en contexte armé, souvent précédé de violences sexuelles, déployé pour terroriser, humilier, anéantir jusque dans les mémoires une ethnie ou un peuple entier. ». BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric. *Idem.*

58 Elle parle notamment de « l'ouverture de lieux de refuge contrôlés non par les autorités mais par les femmes qui s'y retrouvent, l'organisation de cours d'autodéfense et la construction de grands mouvements de protestations populaires ». FÉDÉRICI, Silvia. *Une guerre mondiale contre les femmes : des chasses aux sorcières aux fémicides*, Paris : La Fabrique, 2021, p.93-94

Dans leur passionnante et importante anthologie, Lydie Bodiou & Frédéric Chauvaud, parlent du féminicide réinscrit dans la domination masculine et plus largement dans le cas d'une société patriarcale, et pris comme un « *crime de propriétaire* » et un « *crime de haine* ». De propriétaire, car des hommes tuent leurs (ex)-compagnes parce qu'ils considèrent qu'elles leur appartiennent et qu'ils ont « *le droit d'en user comme ils l'entendent* ». Et de haine, car ils visent les femmes pour ce qu'elles représentent, pour ce qu'elles sont. Le concept vit sa vie en fonction des contextes, intégré dans les législations nationales de nombreux pays d'Amérique latine, ou, comme en France, imposé à l'agenda politique par le rapport de force tenu par les associations féministes, sans pour autant être intégré au code pénal français. Une situation particulière alors que l'Espagne, souvent cité en exemple pour l'efficacité de sa lutte contre les violences faites aux femmes, a adopté une loi spécifique contre les violences de genre et mis en place des tribunaux spéciaux⁵⁹. Autant d'acceptions différentes du mot qui ne rendent pas compte d'une même analyse du phénomène. Les enjeux de définition sont, on le voit, nombreux et majeurs.

Pris en tant que concept, il permet de voir ce que le crime particulier a d'universel, c'est-à-dire de rendre visibles les mécanismes sociaux qui mènent au crime, le continuum de violences qui s'impose et la dimension structurelle de ces dynamiques de pouvoir. Autrement dit, selon cette acception, le crime n'est pas le résultat d'un comportement individuel, mais le produit de rapports sociaux de sexe révélateur d'une société structurée par des rapports de domination multiples et fortement inégalitaires – et là est l'intérêt sociologique du concept⁶⁰. Mais il peut tout aussi bien être utilisé en tant que simple qualificatif d'une situation illustrée par les statistiques annuelles des féminicides engendrant une lecture du monde social se limitant à la mise en lumière d'un problème public⁶¹. Pour d'autres acteurs, qui refusent tout simplement un terme jugé « militant », ou/et contraire à l'universalisme du droit français et européen, il serait même contre-productif face au travail mis en place depuis des années au niveau juridique pour supprimer les catégories spécifiques du code pénal⁶². Au-delà des différences nationales, la notion est ainsi au centre de débats et de luttes tant de sa définition même ne découle pas une même prise en charge du phénomène.

59 JANSELME, Kareen. « Comment l'Espagne a fait baisser de 24% les féminicides en moins de 20 ans », *l'Humanité* [en ligne], 08.03.22, <https://www.humanite.fr/>, consulté le 13.01.22

60 Il existe bien-sûr d'autres définitions conceptuelles du terme menant à des analyses différentes du phénomène en fonction des contextes, allant d'une définition plus psychosociologique du crime à une analyse intersectionnelle posant le féminicide comme dispositif de guerre de basse intensité. Voir FALQUET, Jules. « Le quadruple continuum des violences : apports féministes matérialistes et décoloniaux à l'analyse de la violence à partir des féminicides en Abya Yala », p.129-148, et DELBREIL, Alexia. « Quand l'homicide conjugal ne se résume pas au féminicide », 361-378, dans : *On tue une femme : le féminicide. Histoire et actualités*, *op. cit.*

61 LAPALUS, Marylène, MORA, Mariana R. « Fémicide/féminicide. Les enjeux politiques d'une catégorie juridique et militante », *Travail, genre et sociétés* [en ligne], 2020/1 (n° 43), <https://www.cairn.info>, p. 155-160

62 CORDIER, Solène. « Des milieux militants au terrain politique, histoire de la notion « féminicide » », *Le Monde* [en ligne], 03.09.19, consulté le 13.01.22, <https://www.lemonde.fr>

Le féminicide en France

Selon la doctorante en science politique Margot Giacinti, c'est à partir de 2014 que le mot « féminicide » se diffuse significativement en France. D'un côté, le milieu associatif féministe, avec en tête Osez le Féminisme, met en place une campagne pour pousser à l'adoption officielle du terme pour qualifier ces meurtres et demander à créer une incrimination spécifique dans le code pénal⁶³. De l'autre côté, le féminicide entre dans *Le Petit Robert* en 2015, avec pour définition le « *meurtre d'une femme, d'une fille en raison de son sexe* »⁶⁴ - avant d'être élu mot de l'année en 2019⁶⁵ - puis, beaucoup plus tardivement, par *Le Petit Larousse* en 2021⁶⁶, en tant que « *Meurtre d'une femme ou d'une jeune fille, en raison de son appartenance au sexe féminin. Crime sexiste, le féminicide n'est pas reconnu en tant que tel par le Code pénal français.* »⁶⁷ Une consécration du terme, peut-être, mais selon une « *définition restreinte* » pour Marylène Lapalus⁶⁸, et qui, selon elle, s'empêche de penser la causalité du crime au-delà du sexe de la victime, c'est-à-dire en terme d'impunité qui entoure la violence masculine (absence de châtement, tolérance ou incitation).

Même si la législation française ne reconnaît pas le féminicide comme incrimination spécifique, elle essaie d'agir sans le nommer. Il n'a donc pas d'existence juridique à proprement parler tout en pouvant se rapporter au fait que dans le code pénal, selon Laurence Leturmy, l'identité de genre est « *une circonstance aggravante, presque générale, des crimes et délits [qui traduit] une prise de conscience grandissante de l'importance des violences commises à l'encontre des femmes, même si celles-ci n'y sont pas explicitement nommées* »⁶⁹. Alors que la chercheuse Pauline Delage parle d'un « *régime de pénalisation molle* »⁷⁰, Amélie Bescont et Taiana Marcon, rappelle que le droit français reste « *par tradition plus connu pour sa volonté d'apaiser les conflits familiaux que par son empressement à sanctionner les violences.* »⁷¹ Des débats multiples qui font que le terme est saisi, brandi, réinvesti, utilisé, questionné, combattu et, en devenant familier, passe dans les usages courants, y compris au sein des médias, notamment dans leur traitement médiatiques des violences sexistes et sexuelles.

63 GIACINTE, Margot. *Parler de féminicide pour mieux lutter contre les violences sexistes et sexuelles* [en ligne]. Fondation Jean Jaurès, 20.11.20, <https://www.jean-jaures.org>

64 « Féminicide ». *Le Petit Robert* [en ligne], <https://www.lerobert.com/>

65 FERAH, Mayssa. « «Féminicide», mot de l'année du *Petit Robert* ». *La Presse* [en ligne], 21.12.19, <https://www.lapresse.ca>, consulté le 14.01.22

66 Selon le magazine en ligne *Madmoizelle*, cela peut s'expliquer car « ce dictionnaire a la réputation depuis sa création d'être « de gauche » et de refléter les évolutions de la société », alors que « Le Larousse a cependant la réputation d'être plus conservateur, et était même au cœur d'une polémique pour ses définitions sexistes en février dernier. ». M, Faustine. « « Féminicide » rentre ENFIN dans le dictionnaire Larousse ! », *Madmoizelle* [en ligne], 22.05.20, <https://www.madmoizelle.com>, consulté le 13.01.22

67 « Féminicide » selon le dictionnaire *Larousse* [en ligne], www.larousse.fr

68 LAPALUS, Marylène. « Le féminicide : au-delà du crime sexué, penser l'impunité de la violence masculine », dans : *On tue une femme : le féminicide. Histoire et actualités*, op. cit. p. 275

69 LETURMY, Laurence. « Féminicide en France : que dit le Droit ? », dans : *On tue une femme : le féminicide. Histoire et actualités*, op. cit. p. 196

70 DELAGE, Pauline, citée par BESCONT, Amélie, MARCON, Taiana. « Comment pénaliser le féminicide en France ? Un débat juridico-politique », dans : *On tue une femme : le féminicide. Histoire et actualités*, op. cit. p. 211

71 BESCONT, Amélie, MARCON, Taiana. « Comment pénaliser le féminicide en France ? Un débat juridico-politique », dans : *On tue une femme : le féminicide. Histoire et actualités*, op. cit. p. 211

Le traitement médiatique des violences sexistes en France

Selon la Charte de Munich de 1971, le premier des dix devoirs des journalistes est de « *respecter la vérité* »⁷² - le journaliste et universitaire suisse Daniel Cornu parle de « *vérité de fait* » et non de « *vérité de raison* »⁷³. Pour l'universitaire Gilles Gauthier, partant de l'idée que « *l'information, contrairement à une œuvre de fiction, prétend rendre compte de ce qui se passe (partiellement) dans le monde [alors] une nouvelle est véritablement une nouvelle quand elle représente de façon appropriée la réalité.* »⁷⁴ Autrement dit, l'information devrait rendre compte des réalités sociétales du phénomène dont elle parle. Or, des décennies de « *drame passionnel* » et de « *crime familial* », « *ces expressions journalistiques [qui] contribuent à mal nommer ce qu'elles prétendent désigner* »⁷⁵, montrent que l'histoire du traitement médiatique des violences sexuelles par les journalistes est particulièrement illustrative des biais et des entraves au bon accomplissement de cette mission.

Déjà en 1999, l'ancienne présidente de l'Association des Femmes Journalistes (AFJ), Natacha Henry, critiquait un « *rabâchage médiatique qui ne réfléchit pas aux conséquences des termes employés* »⁷⁶, allant à dire que « *les médias, en reprenant un vocabulaire élaboré par des ennemis de la démocratie, en deviennent les complices* »⁷⁷. Dans cet ouvrage, elle dénonce la responsabilité des journalistes dans, d'un côté l'absence de femmes dans la production médiatique, et de l'autre, quand elles sont présentes, de leurs représentations stéréotypées flirtant « *encore avec le sexisme : du paternalisme lubrique à l'incitation à la haine sexiste, ce n'est pas de la galanterie, c'est de la condescendance néfaste.* »⁷⁸. En 2012, Elisa Brinai, mémorante en science politique, constatait « *la persistance des stéréotypes sexistes autour des violences sexuelles dans la presse écrite* »⁷⁹ en France. En 2014, l'association Osez le féminisme lançait une campagne de sensibilisation à coups d'innombrables exemples de mauvais traitement médiatiques des violences sexistes, et qui concernaient tous les supports, autant en national qu'en local.

Ce mauvais traitement a de lourdes conséquences et nourrit ce que plusieurs auteures et chercheuses appellent la « *culture du viol* ». Pour Valérie Rey-Robert, « *la culture du viol est la manière dont une société se représente le viol, les victimes de viol et les violeurs à une époque donnée. Elle se définit par un ensemble de croyances, de mythes, d'idées reçues autour de ces trois items.* »⁸⁰. Pour le sociologue Eric Fassin, « *il s'agit de penser la violence sexuelle en termes culturels et non individuels, non pas comme une exception pathologique, mais comme une pratique inscrite dans la norme qui la rend possible, voire en l'encourageant* »⁸¹. Ou plus simplement, comme l'explique la militante féministe Caroline De Haas, « *il*

72 CFDT. *Charte déontologique de Munich* [en ligne]. Disponible sur: < <https://cfdt-journalistes.fr> >

73 CORNU, Daniel. « Journalisme et la vérité », *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*. N°58, 1998. p.14

74 GAUTHIER, Gilles. « La réalité du journalisme », *Communication* [en ligne], Vol. 23/2 | 2005, 150-181, <https://journals.openedition.org>

75 ACRIMED. « Mots médiatiques : du « *drame familial* » au « *fémicide* » », *Acrimed* [en ligne], 15.07.20, <https://www.acrimed.org/>, consulté le 23.01.22

76 BARRÉ, Virginie, LONGÉRINAS, François, PERROT-LANAD, Monique (coord.), *Dites-le avec des femmes : le sexisme ordinaire dans les médias*, CFD:AFJ, 1999, p.68-69

77 En parlant « *des modes de vie rejetés par les intégristes de France* » Elle parle notamment du PACS, des familles monoparentales, de l'IVG... *Idem*.

78 *Idem*.

79 BRINAI, Elisa. *Analyse du traitement médiatique du viol dans la Presse - un discours sexiste ?*, Mémoire, Violence et médias, IEP de Lyon, 2012

80 REY-ROBERT, Valérie, *Une culture du viol à la française*, Paris : Libertalia, 2020, p.41

81 Cité par REY-ROBERT, Valérie. *ibid.* p.43

s'agit de tous les éléments qui font que notre société nie, banalise, normalise, voire encourage les violences sexuelles. Ce sont eux qui font que nous ne savons souvent pas identifier un viol quand nous en voyons un dans un film »⁸². Une culture du viol qui « est présente de manière systémique, c'est-à-dire dans toutes les couches de la société, tous les milieux, toutes les professions, toutes les tranches d'âge ; elle s'insinue partout. »⁸³ Et la responsabilité des médias dans cette propagation est considérable.

Selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), « la couverture médiatique des crimes, dont les agressions sexuelles, influence les connaissances, les croyances, les attitudes et les comportements de la population face à ces phénomènes »⁸⁴, et donc leur manière de comprendre et de qualifier ces violences. En propageant des idées-reçues éloignées des réalités des violences sexistes et sexuelles, les médias peuvent contribuer à une méconnaissance de ces phénomènes par des articles qui, selon Lou Gougnot, de l'Institut du Genre en Géopolitique, « banalisent, excusent et justifient les agressions sexuelles, ou les transforment en plaisanteries et divertissements. Le corps des femmes y est considéré comme un objet destiné à assouvir les besoins des hommes. Les commentaires sexistes abondent et ils créent un climat confortable pour les agresseurs. Dans une telle culture, la responsabilité de l'agression repose sur la victime, dont la parole est remise en cause »⁸⁵

Des stéréotypes qui ont donc pour conséquences de véhiculer des préjugés et des idées préconçues éloignées des réalités des violences sexistes et sexuelles, contribuant ainsi à appréhender ces violences à partir de ce que la chercheuse Esther Madriz appelle « le mythe de la parfaite agression »⁸⁶, c'est-à-dire tout un imaginaire qui, selon Valérie Vuille & Noémie Schorer, de l'institut de recherche Décadrée, « va malheureusement servir de référence pour comprendre et qualifier les agressions. Plusieurs phénomènes vont ainsi s'additionner qui tendent tous vers une invisibilisation et une distanciation des violences. L'annihilation du caractère systémique et structurel de la violence permet en effet non seulement de s'en dédouaner, mais aussi de maintenir le système inégalitaire dont elle provient et qu'elle soutient. Ce mécanisme va ainsi culpabiliser la victime et dédouaner, voire excuser, l'agresseur. »⁸⁷.

82 DE HAAS, Caroline, *En finir avec les violences sexistes et sexuelles : manuel d'action*, Paris : Robert Laffont, 2021, p.124

83 ZIMMERMANN, Camille. « Petit précis de culture du viol (et autres évidences troubles) », *L'OBS* [en ligne], 22.12.17, <https://www.nouvelobs.com>, consulté 14.01.22

84 INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ DU QUÉBEC. *Centre d'expertise et de référence en santé publique. Médias et agressions sexuelles*. Disponible sur : < <https://www.inspq.qc.ca> >, consulté le 24.02.22

85 GOUGNOT, Lou. « Culture du viol : l'insoutenable légèreté des médias français », *Institut du Genre en Géopolitique* [en ligne], 04.04.22, <https://igg-geo.org>, consulté le 24.02.22

86 Le « mythe de la parfaite agression étant « une femme jolie et naïve, seule dans la rue la nuit, agressée sexuellement par un inconnu racisé, laid et fou », alors que l'écrasante majorité des violences ont lieu dans le cercle familial ou restreint, par une personne connue de la victime, et qu'elles touchent tous les milieux sociaux, leur point commun étant d'être exercées par un homme, quel qu'il soit. VUILLE, Valérie. *op. cit.* p.12

87 VUILLE, Valérie. *Idem.*

D'ailleurs, pour l'INSPQ, le rôle des médias ne s'arrête pas là : « *Puisqu'il est reconnu que les croyances et attitudes cautionnant l'agression sexuelle jouent un rôle important dans l'existence du phénomène et sur la réponse de la société face à l'agression sexuelle, les médias peuvent jouer un rôle dans la prévention des agressions sexuelles* »⁸⁸. Autrement dit, « *les médias peuvent constituer un mécanisme clé de prévention primaire, pourvu qu'ils offrent une représentation précise du problème* »⁸⁹. Une mission qu'affirme Marine Turchi, journaliste à *Mediapart*, quand elle parle du traitement médiatique des violences sexistes et sexuelles : « *notre responsabilité de journaliste, c'est aussi de faire de la pédagogie, sur le pourquoi utiliser les termes exactes* »⁹⁰.

Des travaux importants ont analysé et documenté ces biais, des journalistes se sont organisées pour impulser ces changements de l'intérieur, tandis que des associations et organisations continuent de lutter à l'extérieur. Un travail qui a porté ses fruits. En France, depuis 2018, le terme de « féminicide » s'est imposé dans de nombreux médias nationaux dès lors qu'il s'agissait de qualifier le meurtre d'une femme par son conjoint, ou ex-conjoint. Alors que *Libération* décompte les féminicides depuis 2017, *Le Monde* a mis en place une grande enquête sur les meurtres de l'année 2018⁹¹, traités comme des faits de société et non des faits divers⁹², *Le Figaro* a lieu aussi suivi la tendance en reprenant le terme de « féminicide ». Alors que Marie Brossard, mémorante en journalisme, affirme en 2020 que « *les médias français ont opéré une véritable remise en question dans la médiatisation des victimes, des différents types de violences, des termes utilisés ou dans la façon d'aborder ces brutalités* »⁹³, on peut se poser la question de la manière dont les médias usent de ces nouveaux mots qui, comme le « féminicide », relèveraient des « bonnes pratiques » selon l'association Prenons la Une. Mais, avant d'en savoir plus sur la nature de cette « adoption », il s'agit d'en mesurer différents aspects, que ce soit comparativement aux autres médias nationaux, ou entre ses différents supports (formats web, *Figaro Magazine*...), ou encore dans sa répartition au fil de l'année, en fonction des actualités politiques et des dates « anniversaires ».

88 INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ DU QUÉBEC. *Centre d'expertise et de référence en santé publique. Médias et agressions sexuelles*. Disponible sur : < <https://www.inspq.qc.ca> >, consulté le 24.02.22

89 FAIRBAIN, Jordan, BOYD, Ciara, DAWSON, Myrna, JIWANI, Yasmin. « Anniversaire du 6 décembre : les médias doivent faire partie intégrante de la lutte contre les féminicides », *The Conversation* [en ligne], 09.12.21, <https://theconversation.com>, consulté le 24.01.22

90 MEDIAPART. « Portes ouvertes numériques : le traitement médiatique des violences sexistes et sexuelles », 02.12.21. Disponible sur : < <https://www.youtube.com/watch?v=GfgQyWHiNhI> >

91 La cellule d'enquête « féminicides », « Une année d'enquête sur les féminicides racontée par les journalistes du « Monde » », 02.06.20, *Le Monde* [en ligne], <https://www.lemonde.fr>, consulté le 24.01.22

92 AFP. « Du "drame passionnel" au féminicide : de nombreux médias ont revu leur copie », *Challenges* [en ligne], 22.11.19, consulté le 15.01.22, www.challenges.fr

93 BROSSARD, Marie. *Le traitement médiatique des violences faites aux femmes*. Mémoire de Master 2 en journalisme international. Nice : Ecole du journalisme de Nice, 2020, p.4

CHAPITRE 2. LE GROUPE FIGARO FACE AU « FÉMINICIDE »

« Compter, c'est identifier les représentations ;
or les représentations modèlent la société.
Elles permettent ou empêchent de rêver. »⁹⁴

Lauren Bastide, journaliste

Dans les mots qui ont marqué les médias en 2019, on retrouve, au côté de la crise environnementale et du terme d'écocide, les violences conjugales et la notion de féminicide⁹⁵. Alors qu'il est repris dans la plupart des médias, cela pose la question de la répartition quantitative de ces usages en fonction des différents médias et des supports, avant de pouvoir analyser la teneur qualitative et contextualisée de ces appropriations.

Le « féminicide » dans les médias : le *Figaro* et les autres (2014-2021)

Pour analyser ces évolutions de manière comparative, nous avons sélectionnés les principaux médias de la PQN en France en termes de vente⁹⁶, c'est-à-dire *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération*, *Le Parisien* (sans *Aujourd'hui en France*), *La Croix*, *L'Équipe* et *Les Échos*⁹⁷. Ainsi, le tableau suivant illustre le nombre d'articles annuels contenant les occurrences « féminicide » ou « féminicides » de l'année 2014 à l'année 2021. Cela ne concerne que les articles publiés dans les versions papier de ces médias. Or, comme nous allons le voir par la suite avec l'exemple du *Figaro*, les chiffres varient très fortement en fonction des supports utilisés, en particulier avec le format web.

De manière générale, en observant les chiffres agglomérés, on voit bien une augmentation significative sur la période du nombre d'article, qui passe de six en 2014, à 62 en 2018. S'en suit une explosion en 2019 avec 331 articles, puis la tendance est à la baisse avec 224 en 2020 et 291 en 2019.

Si l'on compare les médias entre eux, on peut voir que *Libération* et *Le Monde* ont été en avance sur les autres dès 2016, puis doublent le nombre d'article en 2018, avant d'être dépassé par *Le Parisien*, qui multiplie par dix ses articles en 2019, passant de onze à 106, pour rester en tête en 2020 (73 articles) et 2021 (106).

Le Figaro n'en parle de manière significative qu'à partir de 2019 (passant de quatre articles en 2018 à 27 en 2019), pour redescendre à 15 (2020) puis 37 (2021). *La Croix* quant à lui voit aussi ses statistiques augmenter en 2019, mais pour rester à un niveau relativement bas, passant de quatre articles en 2018 à 29 en 2019.

94 BASTIDE, Lauren. *Présentes. Ville, médias, politique : quelle place pour les femmes ?*, Allary Editions, 2020, p.12

95 BRIGAUDEAU, Christel. « Urgence climatique, féminicide... ces mots qui ont marqué 2019 », *Le Parisien* [en ligne], 28.12.19, <https://www.leparisien.fr>, consulté le 24.02.22

96 Reprise des rapports de L'alliance pour les chiffres de la presse et des médias (ACPM) au semestre 1 de l'année 2022

97 ACPM. *Classement Diffusion Presse Quotidienne Nationale 2021* [en ligne]. Disponible sur : < www.acpm.fr >

Au final, de 2014 à 2021, *Le Parisien*, *Le Monde* et *Libération* ont publié respectivement 303, 258 et 211 articles, puis suivent *Le Figaro* (87) et *La Croix* (86). Les deux médias d'information spécialisés que sont *Les Échos* (le 7ème plus vendu de la PQN en 2022) et *L'Équipe* (le 2ème plus vendus de la PQN en 2022) sont très loin derrière, avec 28 et trois articles sur la même période.

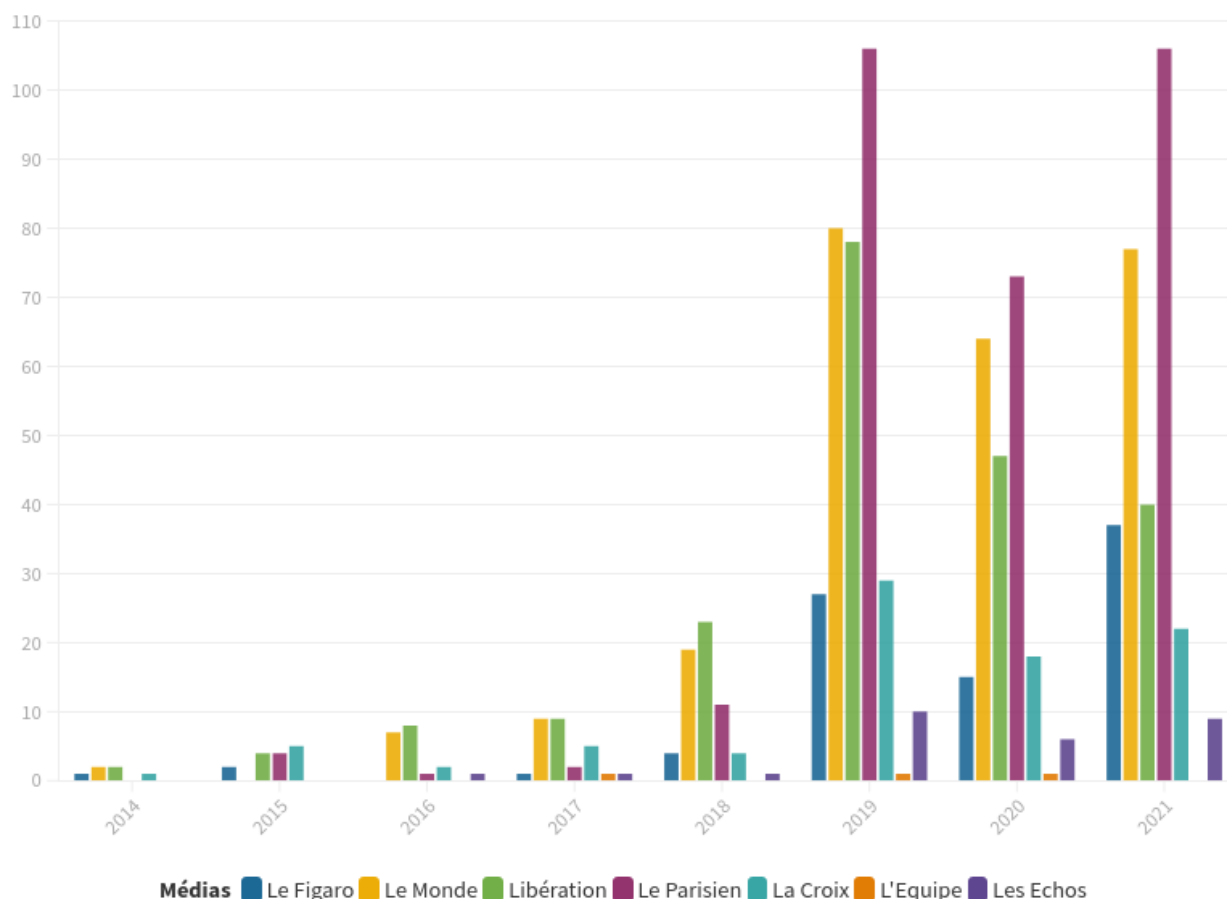


Figure 2: Les articles publiés contenant les occurrences « féminicide » ou « féminicides », par année et par média.

Malgré l'apparition du terme dans le débat public, dans les instances universitaires et certaines institutions, il a fallu plusieurs années avant qu'il ne soit explicitement mentionné dans les médias, quels qu'ils soient. L'année 2018 semble être un point de bascule, année de la création du collectif #NousToutes et de l'organisation d'une première marche française contre les violences sexistes et sexuelles réunissant plusieurs dizaines de milliers de personnes partout en France⁹⁸. L'année 2019 est l'année de la reconnaissance institutionnelle des féminicides en tant que problème public, en particulier avec l'organisation du Grenelle contre les violences conjugales⁹⁹. Un événement qui, en usant du terme dans ses rapports et dans ses annonces, ne pouvait que contribuer à consacrer son usage, par choix ou pour des raisons pratiques¹⁰⁰.

98 #NOUSTOUTES. *Historique du collectif* [en ligne]. Disponible sur : < <https://www.noustoutes.org/historique/> >

99 Ministre délégué chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances. *Un Grenelle des violences conjugales pour lutter contre les féminicides*. Disponible sur : < <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/> >

100 La notion étant utilisée par Marlène Schiappa, à l'époque secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, dans de nombreuses annonces et entretiens faits avec les médias, ces derniers ne pouvaient que difficilement ne la faire figurer.

Le terme de « féminicide » est quasi inexistant dans le média *L'Équipe*, quotidien spécialisé dans le sport (trois mentions au total). L'expliquer par sa focalisation sur l'actualité sportive et par les lectorats visés n'en épuise pas les raisons. Cela dépend aussi d'un choix éditorial étant donné que les violences conjugales et les féminicides touchent aussi le sport, comme le rappellent l'histoire de Nathalie Mailet, figure du sport automobile assassinée par son mari en août 2021, les violences infligées à la judokate Margaux Pinot par son compagnon et entraîneur Alain Schmitt en décembre 2021, ou encore du meurtre de la promise sportive kényane Agnes Tirop par son mari Emmanuel Rotich en octobre 2021. Mais selon les chercheuses Béatrice Damian-Gaillard, Sandy Montañola & Eugénie Saitta, le sport reste un « *domaine emblématique du processus d'invisibilisation des femmes au sein des productions journalistiques* »¹⁰¹.

Ces chiffres semblent montrer que le poids des luttes et des événements politiques, auxquels s'ajoutent les différents cas de féminicides repris en conséquence dans les médias, ont permis d'imposer un sujet dans le débat public, tout en diffusant de nouvelles pratiques dans le traitement de l'information. Mais on voit aussi que cela ne suffit pas, et qu'il faut aussi que les journalistes impulse à l'interne d'autres choix rédactionnels. Aussi, avant de nous focaliser sur *Le Figaro*, nous pouvons nous questionner sur les potentielles différences de pratiques à l'interne d'un même groupe, le *Groupe Figaro*.

Le Groupe Figaro (2014-2021)

Le *Groupe Figaro* ne se limite pas au journal papier *Le Figaro*, mais possède plusieurs autres médias de la même « famille », aux supports et parutions différentes. L'appartenance au même groupe engendre-t-elle de mêmes choix rédactionnels dans le nombre d'article contenant la mention « féminicide » ? Le tableau suivant recense, pour la même période, l'ensemble des articles du *Figaro*, du *Figaro* (web), du *Figaro Magazine*, de *Madame Figaro* et de *Madame Figaro* (web).

La première chose frappante est le format web du *Figaro* qui passe de trois articles en 2017 à 38 en 2018, puis à 291 en 2019, avant de redescendre. Une explosion que l'actualité de l'année 2019 ne peut pas à elle seule expliquer, mais qui peut aussi expliquer la transformation digitale du groupe, devenu un des premiers sites d'actualité français, avec une stratégie éditoriale poussée vers le « *web first* »¹⁰². Une tendance que semble confirmer les statistiques qui concernent le format web du *Parisien*, qui passe de 17 articles en 2018 à 246 en 2021. Selon Paule Gonzalès, journaliste au *Figaro*, la logique de publication sur le web serait inverse au format papier : « *C'est un mot-valise qui résume bien, qui parle au lecteur vu qu'il a envahi l'espace public. Et comme le web est dans une logique de flux, contrairement au papier où il y a une très forte hiérarchie des sujets, c'est un mot-clé qui répond autant à l'urgence des publications qu'à l'audience qui est familière du terme* ».

101 DAMIAN-GAILLARD, Béatrice MONTANOLA, Sandy, SAITTA, Eugénie, *Genre et journalisme - Des salles de rédactions aux discours médiatiques*, De Boeck, p.77

102 WOITIER, Chloé, RENAULT, Enguérand, « Le Groupe Figaro tire les profits de sa diversification », *Le Figaro* [en ligne], 20.02.19, <https://www.lefigaro.fr>, consulté le 22.01.22

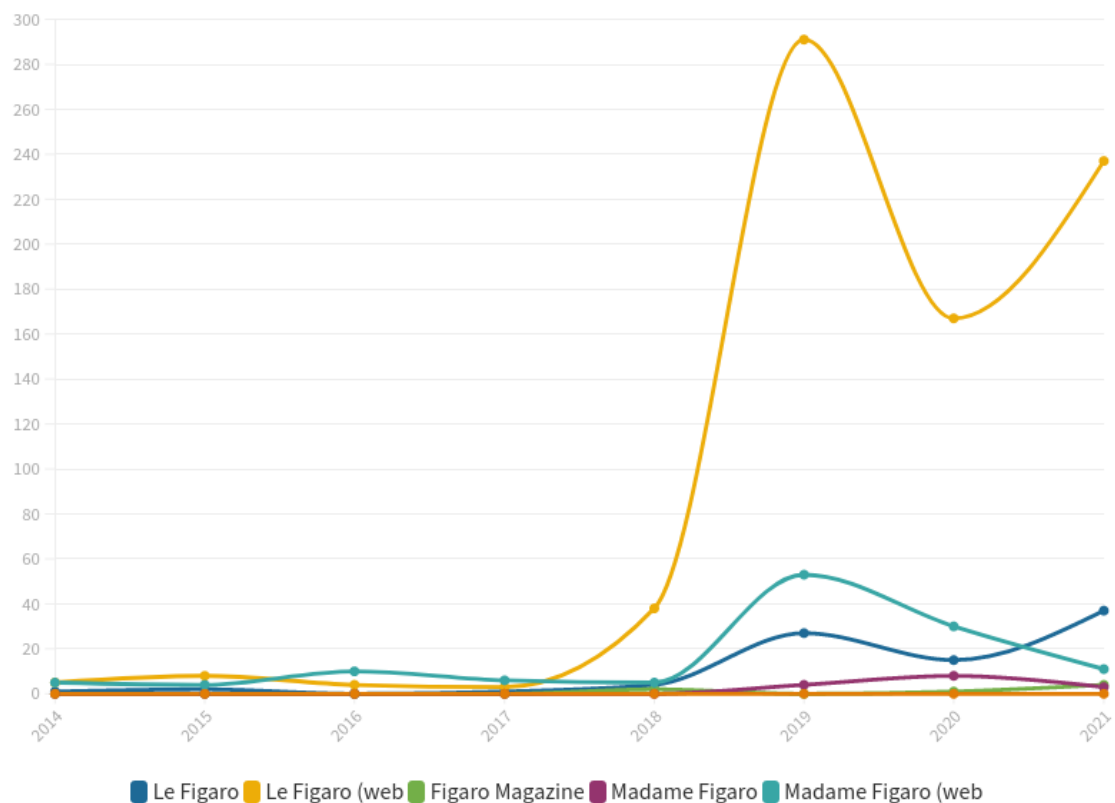


Figure 3: Les articles publiés contenant les occurrences "féminicide" ou "féminicides", par année et par supports.

Ensuite, on peut voir le rebond de *Madame Figaro* (web) qui dépasse en 2019 et 2020 *Le Figaro*, période de la mise en place du Grenelle, après avoir déjà été au dessus en 2016, notamment pour parler des violences sexistes en Amérique latine qui ont fait beaucoup de bruit dans les médias à l'époque¹⁰³.

Le Figaro (2003-2021)

Pour l'analyse du format papier du *Figaro*, nous avons fait le choix de l'exhaustivité car les occurrences avant 2014 sont peu nombreuses. On se retrouve avec un total de 91 articles publiés dans le format papier entre 2003 et 2021, par années cumulées et répartis en fonction des mois de l'année. Malgré le nombre relativement réduit d'articles pour une analyse quantitative, et conscient de la marge d'erreur (articles hors sujets, brèves...), celui-ci nous indique cependant plusieurs choses.

103 TRIEAU, Rémi. « Elle est l'ambassadrice de Ni Una Menos, qui dénonce les féminicides en Amérique latine », *Les Inrockuptibles* [en ligne], 25.11.16, <https://www.lesinrocks.com>, consulté le 13.01.22

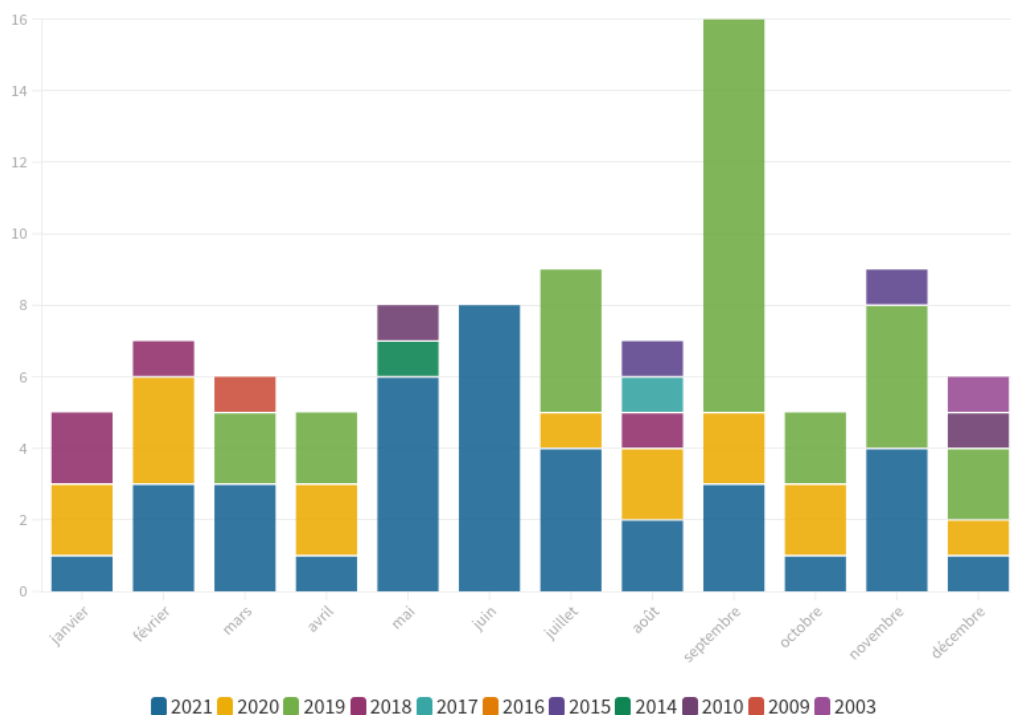


Figure 4: Articles publiés dans *Le Figaro*, contenant les occurrences « féminicide » ou « féminicides », par années, en fonction des mois de l'année.

Si l'on commence par les chiffres, on voit plusieurs périodes particulières qui sortent du lot. Les mois de juillet, septembre et novembre 2019 correspondent à l'annonce, la mise en place et la fin du Grenelle contre les violences conjugales. Le mois de novembre ressort car le 25 de ce mois a lieu la Journée internationale contre les violences conjugales. Et durant l'été 2021, le média a décidé de mettre en lumière plusieurs cas de féminicides qui sont apparues sur le devant de la scène, avec un suivi de leur procès ou de la situation juridique. On peut observer l'impact des événements politiques dans la visibilité d'un phénomène dans un média qui en réfute l'approche « militante », mais s'en saisit dès lors que le sujet est mis en avant par l'État, ce qui mène à en parler plus largement à travers des articles en lien.

Après avoir pu observer plus finement la présence médiatique du « féminicide » au sein du *Figaro*, il s'agit d'en comprendre les usages en analysant le contenu même des articles afin de voir de quelles manières *Le Figaro* s'approprie le terme et comment il en fait usage

CHAPITRE 3. DU SENS ET USAGES DES MOTS

« Les mots employés jouent un rôle plus important que les faits rapportés »¹⁰⁴

Michel Warschawski, journaliste israélien

En passant à travers l'ensemble des articles du Figaro (91 articles de 2003 à 2021), quatre catégories se dessinent et vont nous permettre de les regrouper, de les situer les unes par rapport aux autres, pour ensuite entrer plus précisément dans l'analyse de leur contenu.

Qui écrit combien sur quoi ?

On retrouve en premier lieu une catégorie « politique » qui aborde la question des féminicides par les biais du terrain, de la politique institutionnelle et des luttes sociales (33) ; une rubrique « autre sujet » (24), où le féminicide n'apparaît que comme une catégorie parmi d'autres sur un sujet particulier (exemple de l'insécurité, du mariage en Turquie...); un format « brève », limité à la transmission de quelques informations (13) ; une catégorie « culture » pour les œuvres artistiques (8) ; une catégorie « polémique », où l'article consiste en une prise de position sur le sujet (9). En ôtant les erreurs (doublons, sommaires..), on se retrouve avec un corpus exhaustif de 88 articles.

De manière générale, plus de la moitié des occurrences concernent des articles ou des brèves d'information liées de près ou de loin à la question des féminicides, alors que près d'un tiers des articles se contentent de le mentionner au sein d'un sujet qui est autre. A noter que même si les contenus « polémiques » ne représentent que 10 % des articles, en termes de quantité d'articles, cela représente près de 15 % du contenu¹⁰⁵.

Catégorie	Nombre d'articles	Total de mots	Moyenne de mots/articles
Politique	33	24317	736,88
Autre sujet	25	20739	829,56
Brève	13	1699	130,69
Polémique	9	8659	962,11
Culture	8	4341	542,63
Total général	88	59755	

104 Cité par CHATEL, Luc, MERLANT, Philippe. *Médias : la faillite d'un contre-pouvoir*, Paris : Fayard, 2009, p.213

105 La place occupée est calculée à partir du nombre de mots répertorié par Europresse. Il s'agit avant tout d'un ordre d'idée. Le chiffre réel est sensiblement plus élevé étant donné que la part occupée par les brèves est légèrement sur-évaluée car le nombre de mot avancé par Europresse concerne parfois deux brèves différentes. De plus, les articles seront mentionnés en notes de bas de page de la manière la plus sobre possible, tout le corpus ayant été constitué à la même date et par le biais du même outil.

Les articles sont majoritairement écrits par des journalistes femmes¹⁰⁶ (53 sur 88, et 57 avec les articles cosignés), que ce soit pour la catégorie « politique » concernant directement le sujet (26 femmes pour 4 hommes), ou pour les articles « autre sujet » (16 femmes pour 9 hommes). Les hommes sont par contre plus nombreux pour la rubrique « polémique » et la rubrique « culture ».

	Autre sujet	Brève	Culture	Polémique	Politique	Total
Aucun		8				8
F	16	4	3	5	26	54
F/M					1	1
M	9	1	4	4	4	22
M/F			1		2	3
Total	25	13	8	9	33	88

Comme sujet politique à l'étranger

Les premiers articles d'information de ce corpus à parler concrètement de féminicide sont publiés en 2003 et 2010. Ils concernent l'Amérique latine, et plus particulièrement le Mexique et la ville de Ciudad Juarez. Dans cette catégorie « politique » à l'étranger (cinq articles), le terme de « féminicide » est tout d'abord utilisé entre parenthèses dans les deux premiers papiers, puis reprise à leur compte par les journalistes suivants. Mais un seul article en donne formellement une définition - « le fait de tuer une femme (ou une fille) en raison de son sexe » - par le biais d'un discours rapporté direct d'une militante féministe¹⁰⁷.

Ces articles ont en commun de pointer des défaillances dans la prise en charge des victimes, dans le système juridique, des institutions et/ou l'État de manière générale, pour tenter d'éclairer ce qui a dysfonctionné et rendu possible le féminicide¹⁰⁸. Bien que de manière inégale, ils mettent aussi en avant des éléments généraux chiffrés, notamment les statistiques annuelles des féminicides. Et finalement, ils font intervenir des personnes ressources, c'est-à-dire des personnes ayant une certaine expertise du sujet, qu'elles soient du milieu associatif, organisationnel, universitaire ou institutionnel, tout en abordant explicitement certaines des revendications des familles ou des associations.

106 L'analyse s'est principalement basée sur les prénoms des personnes et, dans le cas où c'était nécessaire, sur des recherches complémentaires. Il s'agit donc d'une analyse basée sur le genre a priori assigné aux personnes concernées.

107 Alice Campaignolle, « En Bolivie, la lutte contre le fléau des violences sexistes », *Le Figaro*, 10.03.21

108 Exemples : « passivité de la justice », « climat d'impunité », « irresponsabilité des juges », « déficiences du système judiciaire dans les cas de femmes et de filles assassinées », « immobilisme des autorités », « négligences institutionnelles », « manquements systématiques », « une méconnaissance des protocoles par les policiers eux-mêmes, une bureaucratie sinueuse et un manque de moyens »...

Certains articles mettent en avant des éléments particulièrement intéressants et utiles pour contribuer à traiter l'information dans une optique compréhensive du phénomène. Que ce soit en intégrant à l'article la remise en question d'un discours officiel problématique, culpabilisant et dénigrant, des autorités¹⁰⁹, en donnant une place importante aux solutions concrètes mises en place par les femmes pour se défendre¹¹⁰, en déconstruisant certains aspects du mythe de l'agression parfaite, en particulier le fait que les féminicides peuvent avoir lieu partout¹¹¹, ou encore que les policiers peuvent aussi, en plus de ne pas être des alliés, être des agresseurs¹¹². Ou, finalement, en resituant le féminicide, non pas comme début de l'histoire, mais bien comme aboutissement d'inévitables violences antérieures qui s'inscrivent dans un continuum impliquant différents types de violences¹¹³.

Certains cas particuliers posent cependant question. Dans toute une série de phrases, le choix a été fait d'utiliser une formulation dite passive, c'est-à-dire une phrase dans laquelle le sujet subit l'action du verbe principal. Dans le cas d'un féminicide, cela donne : « *Rubi Marisol, la fille de l'activiste, avait été sauvagement assassinée en 2008.* »¹¹⁴ ; « [...] *la disparition de Fernanda Cervantes, 17 ans, assassinée un an plus tôt.* »¹¹⁵ ; « [...] *de nombreuses femmes meurent encore sous les coups.* »¹¹⁶ Des phrases où le coupable est absent, où les femmes sont assassinées sans qu'on mentionne « par qui ». Selon l'autrice féministe Rose Lamy, ces tournures de phrases atténuent la gravité de l'acte, invisibilisent l'auteur, et s'absolvent de tout mécanisme des violences sexistes et sexuelles. Elle décrit un « *traitement médiatique qui maintient le statut quo* »¹¹⁷ et une formulation passive qui est, selon elle, anxiogène pour les femmes, et empêche les hommes de se sentir concernés.

Un autre article dresse un bref portrait d'une victime : « *Depuis un an, c'est toute une communauté qui tente de comprendre comment une jeune fille réservée, étudiant en criminologie et amatrice de taekwondo a pu disparaître par la seule volonté d'un homme dont tout indique qu'il l'a violée avant de s'en débarrasser.* »¹¹⁸ En rendant compte de cette information de cette manière là, la journaliste dresse un portrait qui se situe en dehors du « *mythe de la parfaite agression* » cité plus haut, et, par ce schéma de responsabilisation de la victime, induit des questions auxquelles le sens commun, pétri de cette « *culture du*

109 « Les autorités municipales et fédérales, le gouverneur de l'Etat de Chihuahua, Patricio Martinez, qui ont en premier lieu, dénigré les femmes, accusées d'être de « mauvaise vie », ont dû reconnaître après des investigations menées par des organisations civiles dont Amnesty International et la rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits des femmes, Marta Altolaguirre, qu'il s'agissait bien de salariées ou d'étudiantes sans aucun rapport avec une quelconque vie nocturne. ». Anne Vigna, « Le « féminicide » de Ciudad Juarez », *Le Figaro*, 16.12.03

110 « Face à la violence qui envahit leur quotidien et à l'inaction des autorités, les Mexicaines se protègent avec les moyens du bord. La technologie leur permet de tisser un réseau de surveillance constante [...] Les cours d'autodéfense remportent également un succès croissant. ». Alix Hardy, « Au Mexique, le cri de colère des femmes contre les violences », *Le Figaro*, 04.09.19

111 La journaliste précise que les violences ont lieu « Dans la rue, dans le métro et les taxis, au travail, en soirée et jusque sous leur toit... ». Alix Hardy, « Au Mexique, le cri de colère des femmes contre les violences », *Le Figaro*, 04.09.19

112 Selon la journaliste, les agressions ont lieu « Y compris en présence des forces de l'ordre. En août, plusieurs policiers de la capitale ont été accusés de viol alors qu'ils étaient en service. ». Alix Hardy, « Au Mexique, le cri de colère des femmes contre les violences », *Le Figaro*, 04.09.19

113 La journaliste recueille un témoignage particulièrement éclairant sur cet engrenage : « Elle explique que la violence a augmenté « peu à peu » au cours de leur mariage : d'abord des remarques sur ses vêtements, ensuite le contrôle de son téléphone, « et puis il y a eu la première giflé ». Et s'en sont suivis beaucoup d'autres. Mais après avoir supporté les coups et les insultes pendant cinq ans et s'être décidée à quitter son tortionnaire, le calvaire était loin d'être fini. » Alice Campaignolle, « En Bolivie, la lutte contre le fléau des violences sexistes », *Le Figaro*, 10.03.21

114 Samuel Kenny, « Le meurtre d'une mère de famille horrifie le Mexique », *Le Figaro*, 20.12.10

115 Alix Hardy, « Au Mexique, le cri de colère des femmes contre les violences », *Le Figaro*, 04.09.19

116 Alice Campaignolle, « En Bolivie, la lutte contre le fléau des violences sexistes », *Le Figaro*, 10.03.21

117 CROISSET, Laure. « "Préparez-vous pour la bagarre": Comment défaire le discours sexiste dans les médias », *Challenges* [en ligne], 14.02.22, <https://www.challenges.fr>, consulté le 24.01.22

118 Alix Hardy, « Au Mexique, le cri de colère des femmes contre les violences », *Le Figaro*, 04.09.19

viol », risque souvent de répondre le plus rapidement. Comment a-t-elle pu se faire violer en étant adepte d'art martial ? Elle est victime alors qu'elle étudiait la criminologie ? Elle a fait une mauvaise rencontre alors qu'elle est une personne réservée ? Et elle est morte par « *la seule volonté d'un homme* » ? Autant de questions qui portent le doute sur la victime et, par là, contribuent à la responsabiliser de ce qui lui est arrivé, comme si elle n'avait pas su se défendre, n'avait pas été assez maline et pas assez forte, et finalement, peut-être n'était-elle pas si réservée ? C'est méconnaître les chocs traumatiques potentiels d'une agression, entre paralysie et dissociation traumatique, et comme, selon l'APJ, « *de nombreux.euses professionnel.le.s des milieux de la police et de la justice méconnaissent ces phénomènes [ils] vont dès lors penser que la victime était consentante* »¹¹⁹. Face à cela, l'association Prenons la Une préconise d'éviter « *les précisions sur les vêtements, le physique ou les habitudes de vie de la victime, qui induisent qu'elle peut être responsable de son agression. Si ce sont des informations qui sont délivrées dans le dossier d'instruction ou par le procureur, elles n'ont pas la même signification sous la plume d'un journaliste.* »¹²⁰

Certaines autres formulations entretiennent une ambiguïté allant à l'encontre d'une réelle compréhension du phénomène. Alors que le premier article parle de « *crimes de femmes* »¹²¹, terme qui est plus souvent utilisé pour parler, au contraire, de femmes qui commettent des crimes, un autre qualifie l'assassinat de la journaliste Hanali Huaycho par son mari, fonctionnaire de police, de « *fait divers tristement banal* »¹²², formulation qui ré-individualise un phénomène de société, en fait la « *simple manifestation tragique des accrochages qui peuvent émailler l'histoire d'un couple* »¹²³ et implique un retour à la case du « faits-divers » isolé, conjoncturel et lié à l'histoire privées des personnes concernées. « *Souvent transgressif, parfois trash ou burlesque, mais toujours étonnant, le fait divers a cette caractéristique de sortir de l'ordinaire, de s'écarter de la banalité* »¹²⁴, explique le psychologue Jérôme Lichtlé, c'est-à-dire sans portée générale, qui se suffirait à lui-même et se focalisant sur ce que l'évènement a de particulier – et non ce qu'il a d'universel – notamment dans ce qui sort de l'ordinaire, et génère de l'audience¹²⁵.

119 Association des Journalistes Professionnels, *Comment informer sur les violences contre les femmes ? Association des Journalistes Professionnels 10 recommandations à l'usage des journalistes* [en ligne], AJP, 2021. Disponible sur : < <http://www.ajp.be> >, p.94

120 PRENONS LA UNE. *Le traitement médiatique des violences faites aux femmes – outils à l'usage des journalistes*. 22.11.16. Disponible sur : < <https://prenons-la-une.tumblr.com> >

121 Anne Vigna, « Le « féminicide » de Ciudad Juarez », *Le Figaro*, 16.12.03

122 « Ce texte a été voté en 2013 après l'assassinat de la journaliste Hanali Huaycho par son mari, fonctionnaire de police, un fait divers tristement banal mais qui avait à l'époque ému tout le pays. Hanali avait reçu 13 coups de couteau, sous les yeux de son fils de 5 ans. » Alice Campagnolle, « En Bolivie, la lutte contre le fléau des violences sexistes », *Le Figaro*, 10.03.21

123 DE FOUCHER, Lorraine. « Féminicides : un phénomène social négligé devenu un fait politique », *Le Monde* [en ligne], 02.06.20, <https://www.lemonde.fr>, consulté le 24.01.22

124 LICHTLÉ Jérôme. « Faits divers : les mécanismes du succès », *France Info* [en ligne], 03.06.14, <https://blog.francetvinfo.fr/dans-vos-tetes>, consulté le 24.01.22

125 SIMON-RAINAUD, Marion. « « Enlèvement », « assassinat », « breaking news »... Le business juteux des faits divers », *Les Échos Start* [en ligne], 09.07.21, <https://start.lesechos.fr/>, consulté le 24.01.22

Comme sujet politique en France

Alors que le premier article de la rubrique « politique » qui concerne le contexte français est publié en 2014, le second n'est publié qu'en 2019. Mais, après quelques brèves sur le sujet, le contexte français va devenir prioritaire, en particulier avec l'annonce du Grenelle des violences conjugales. Ainsi, la majorité (26 sur 28) a été publiée dans la foulée de l'annonce du Grenelle en août 2019, que ce soit par rapport à un évènements politique particulier (9), pour suivre le déroulé et les actions du Grenelle (8) ou pour aborder les cas de féminicide face au droit et à la justice (11).

Le « féminicide » n'est que peu repris à leur compte par les journalistes, mais apparaît par le biais de citations ou de nom d'association lors d'évènements politiques (9 articles). Il n'est pas formellement défini, ou posé en synonyme de « *crimes conjugaux* »¹²⁶. Une majorité des articles citent des chiffres généraux sur les féminicides et font intervenir des associations ou acteurs du terrain, mais ce n'est pas systématique. De manière générale, il y a peu de ressources ou d'informations pratiques pour les personnes concernées – le numéro d'urgence, le 3919, n'est mentionné que deux fois sans être mis en avant alors que contrairement aux précédents articles qui concernaient l'international, ces papiers s'adressent directement à la population susceptible d'être concernée. Ce dernier point est d'ailleurs un élément important mis en avant par l'INSPQ pour ce qui est du rôle des médias face aux violences : « *En parlant de l'aide, de la protection des victimes et des ressources disponibles, les médias incitent les victimes, les personnes ayant ou craignant d'avoir des comportements d'agression sexuelle et l'entourage à faire appel aux ressources d'aide.* »¹²⁷

Au niveau de l'analyse, on peut mettre en avant une prise de parole intéressante en la personne de Laurent Nuñez, à l'époque secrétaire d'État, à l'occasion de la Journée internationale du droit des femmes du 08 mars 2019¹²⁸. Il met à juste titre en avant le fait que seulement 10 % des victimes déposent plainte, mais ajoute que « *le premier allié des violences sexuelles et sexistes, c'est le silence. C'est ce sentiment de culpabilité qui ronge les victimes et les empêche de porter plainte.* » - et le journaliste de pointer l'« *extraordinaire difficulté à se rendre à l'accueil d'un commissariat ou d'une brigade pour venir raconter l'indicible en public* ». On peut mentionner ici un des impacts de la « culture du viol » : pour que les victimes déposent plainte, « *il faut tout d'abord qu'elles se perçoivent comme telles [et] à cause des stéréotypes, une femme qui a été violée par son petit copain ne va pas forcément l'identifier comme une violence sexuelle* »¹²⁹, explique l'autrice féministe Noémie Renard, qui rajoute que la dénonciation peut aussi engendrer des conflits et porter préjudice à la victime. Mais ce discours du secrétaire d'État omet le fait que dans les principales entraves au dépôt de plainte, on retrouve surtout un contexte peu propice à recueillir la parole des victimes.

126 « [...] les « féminicides » , un autre mot qui s'est imposé dans le débat public pour définir et compter les crimes conjugaux. »

Agnès Leclair, « #MeToo, c'est l'histoire d'un mot-clé... », *Le Figaro*, 31.12.19

127 « Médias et agressions sexuelles », sur le site de l'Institut : www.inspq.qc.ca

128 Christophe Cornevin, « Des progrès contre les violences sexuelles », *Le Figaro*, 09.03.19

129 PICHARD, Alexandra. « Violences sexuelles : «Il y a une impunité judiciaire et sociale» », *Libération* [en ligne], 23.11.19, <https://www.liberation.fr>, consulté le 24.01.22

Ces dernières savent aussi que « *l'accueil des victimes de viols qui décident de porter plainte reste très inégal et trop souvent maltraitant* »¹³⁰, qu'elles vont devoir se justifier et que, dans tous les cas, la majorité des plaintes est classée sans suite, explique la journaliste Nolwenn Weiler. Ainsi, alors qu'il insiste sur la responsabilité des victimes en tant que victimes, il omet le fait qu'une partie du problème vient, non pas de la difficulté des victimes à dire, mais bien à être entendues, comprises et crues.

Dans les articles portant sur le Grenelle contre les violences conjugales (8), le terme est la plupart du temps entre parenthèses, repris d'une citation ou du nom d'une association, à l'exception du dernier article publié en juin 2021 et d'un autre article où le terme apparaît dans le chapô, et n'est donc pas forcément le fait de la journaliste. A la place, on retrouve d'autres formulations moins engageantes telles que « *meurtres de femmes par leur conjoint ou ex-conjoint* »¹³¹. L'ensemble donne une place importante aux associations et aux acteurs de terrain, que ce soit pour donner des chiffres, partager leurs analyses, leurs revendications et leurs critiques. Plusieurs articles parlent de l'Espagne comme d'un exemple à suivre en terme de lutte contre les violences, ou donnent de la place aux différents outils existants sans être forcément connus (téléphones grave danger, bracelets électroniques, ordonnances de protection...).

Cependant, on retrouve ce champ lexical particulier lié aux phénomènes naturels avec plusieurs fois l'usage de « *fléau* », « *vague* » et « *flambée* » pour parler des féminicides. Au-delà de l'efficacité de la métaphore, il faut se demander ce qu'elles véhiculent alors que l'on parle de violences sexuelles. Comme l'explique Caroline De Haas, « *dans l'imaginaire collectif, le fléau tombe du ciel, on ne peut pas faire grand-chose. [Or], les violences ne tombent pas du ciel, elles sont commises par des individus et tolérées par une société. Elles ne sont pas un fléau, elles sont un fait politique et social.* »¹³²

On retrouvent quelques formulations passives, notamment de la part du Premier Ministre Édouard Philippe lors de l'ouverture du Grenelle: « *Des femmes meurent étranglées, poignardées, brûlées vives, rouées de coups tous les deux ou trois jours (...) Depuis des siècles, ces femmes sont ensevelies sous notre indifférence, notre déni, notre incurie, notre machisme séculaire, notre incapacité à regarder cette horreur en face* »¹³³. Il fait ainsi une liste de situation sans « coupables », compensée par une forme de responsabilité collective suffisamment vague pour ne pas être engageante – sans parler de risques de « l'effet témoin » où la responsabilité partagée se dilue.

130 WEILER, Nolwenn. « Mais pourquoi donc les femmes victimes de violences ne portent-elles pas plainte ? », *Basta Media* [en ligne], 09.11.17, <https://basta.media/>, consulté le 12.02.22

131 Agnès Leclair, « « Grenelle des violences conjugales » : les associations attendent plus de moyens », *Le Figaro*, 08.07.19

132 DE HAAS, Caroline, *op. cit.*, p.47-48

133 Agnès Leclair, « Violences conjugales : les premières pistes du Grenelle », *Le Figaro*, 04.09.19

Dans l'entretien réalisé avec Marlène Schiappa à ce propos, cette dernière revendique, non seulement l'usage du terme « féminicide », mais en mets en avant les avantages, voire sa nécessité : « *Nous sommes le premier gouvernement à avoir utilisé ce terme en France de manière institutionnelle et à l'avoir fait connaître du grand public. Il l'était seulement dans les sphères militantes. Aujourd'hui, il est entrée dans le langage courant et des médias. C'est important car il faut nommer les choses pour les rendre visibles* »¹³⁴ - tout en étant réservée au niveau du Droit, sans que cela soit très clair¹³⁵. On peut se demander si, partant de la nécessité de nommer pour faire exister, cela ne passe-t-il pas par le fait de définir pour comprendre ?

Dans cette dernière partie, on retrouve les articles (11) qui parlent le plus directement des cas de féminicides en France. Cela se fait presque à chaque fois sous l'angle juridique, que ce soit pour parler du cas en lui-même, des institutions policières et juridiques, ou des débats liés au Droit - souvent pour questionner les procédures administratives et juridiques, évoquer les potentielles défaillances, et comprendre comment, malgré le droit et les outils en place, le féminicide a eu lieu. A nouveau, le terme est presque systématiquement repris entre parenthèses, en tant que citations ou nom de collectifs. Il n'est jamais formellement défini par le média, même si une des interlocutrices donne quelques éléments de définition : « *Ce mot, qui n'est pas prévu dans le code pénal, n'a pas pour objet de dire que le meurtre d'une femme est plus grave que le meurtre d'un homme, mais renvoie à la réalité d'une société où ce sont majoritairement des femmes qui sont victimes de violences.* »¹³⁶

Le premier cas de féminicide traité est celui de Chahinez Boutaa assassinée par son mari à Mérignac¹³⁷, dans un article publié en mai 2021¹³⁸. A la suite de ce cas particulièrement marquant pour les journalistes¹³⁹, deux autres articles ont été publiés sur le sujet¹⁴⁰, et ont ouvert la voie¹⁴¹, dans les mois qui suivent, à la couverture du procès de Bruno Garcia-Crucian, meurtrier de Julie Douib¹⁴², et du « *meurtre d'Hayange* »¹⁴³. Les journalistes donnent plus de places à ces sujets, ce qui leur permet d'aborder – et de critiquer – le travail de la Justice, d'en visibiliser le fonctionnement, autant dans ses défaillances que dans ses missions et outils pour lutter contre les violences faites aux femmes. Certains articles évoquent des aspects importants de l'échelle des violences multiples¹⁴⁴ qui précède toujours un féminicide et prend place sur un

134 Agnès Leclair & Vincent Tremolet de Villers, « Schiappa : « Ce que change le Grenelle des violences conjugales » », *Le Figaro*, 25.11.19

135 « Je ne suis pas certaine que remplacer « meurtre par conjoint » par « féminicide » dans le code pénal soit utile. En revanche, je pense qu'il serait positif de le définir dans la loi, sans créer de nouvelles infractions »

136 Charlotte Beluet, avocate générale, citée par Aude Bariéty, « Assassinat de Julie Douib : la justice inflexible contre l'ex-conjoint », *Le Figaro*, 18.06.21

137 Pour rappel : « Le 4 mai 2021, Chahinez Boutaa, née Daoud, meurt brûlée vive dans la rue devant chez elle, à Mérignac, dans la banlieue de Bordeaux. Son ex-mari vient de tirer plusieurs coups de fusil sur elle, avant de l'asperger d'essence et de l'immoler par le feu. A 31 ans, elle est la 39ème victime de féminicide de l'année 2021. » MOREAU, Florence, SOULLIER, Lucie. « Féminicide de Mérignac : le patron de la police confirme les sanctions contre cinq policiers », *Le Monde* [en ligne], 05.01.22, <https://www.lemonde.fr/>, consulté le 21.02.22

138 Agnès Leclair, « Chahinez, brûlée vive par son mari récidiviste », *Le Figaro*, 07.05.21

139 Voir le témoignage de Paule Gonzalès [Annexe 1]

140 Cette histoire sera d'ailleurs souvent évoquée dans les articles ultérieurs, et sera abordée par deux autres papiers en 2022 spécifiquement sur ses suites judiciaires.

141 En effectuant des recherches complémentaires, on a pu voir qu'il n'y pas eu d'autres articles sur ce féminicide dans le format papier du Figaro que l'on aurait raté par l'absence de la mention de « féminicide ».

142 Antoine Giannini, « Corse : le meurtre de Julie Douib aux assises », *Le Figaro*, 10.06.21

143 Paule Gonzalès, « Après le meurtre d'Hayange, une nouvelle inspection », *Le Figaro*, 27.05.21

144 « Rabaissement systématique, insultes, violences physiques, harcèlement. Une pression qui ne faiblit pas au moment de la séparation du couple. Les témoignages des proches font état de plusieurs menaces de mort. » Antoine Giannini, « Corse : le meurtre de Julie Douib aux assises », *Le Figaro*, 10.06.21

temps plus long que l'acte lui-même¹⁴⁵. Certains éléments sensés être explicatifs du passage à l'acte sont évoqués mais restent liés à ce cas particulier, ou se limitent à une analyse individuelle dont les ressorts sont d'ordre psychologiques¹⁴⁶. Mais les récits restent majoritairement centrés sur le juridique et cela en revient à se focaliser sur l'auteur et son suivi administratif et juridique. Et quand ce n'est pas le cas, il s'agit du « déroulé glaçant du meurtre », ou du « récit des derniers instants ». Or, comme le recommande l'AJP, il est important de se demander si décrire les violences est vraiment utile à l'information du public, dans l'idée « de consacrer moins de place au récit des violences et davantage à l'explication du phénomène »¹⁴⁷.

Deux articles abordent la question de l'inscription du « féminicide » dans le code pénal français. Dans le premier « décryptage »¹⁴⁸, alors que le terme n'est pas défini, le parti-pris de l'article est plutôt explicite et pas toujours sourcé, notamment quand l'auteure affirme que « la plupart des professionnels de la justice » [verront cela comme une] question gadget et, surtout, comme la dangereuse intrusion de la communication dans l'univers stricte du droit ». Où quand elle parle à la place des « tenants du féminicide [qui,]au-delà des symboles [...] pointent plutôt l'incurie de l'État à juguler un contentieux de masse ». Dans les deux cas, on ne sait pas qui parle et d'où, mais les deux vont dans le sens de l'avis défendu à travers l'article. Le deuxième article présente les conclusions de la mission d'information qui s'est penchée sur le sujet¹⁴⁹. Alors qu'aucune définition formelle n'a été mentionnée jusqu'à maintenant, on se retrouve, ici, avec trois définitions différentes : « Selon le Petit Robert , il s'agit du « meurtre d'une femme, d'une fille en raison de son sexe » . Les médias, de leur côté, l'utilisent plutôt pour qualifier les meurtres commis dans le cadre de violences conjugales. Mais il peut aussi s'agir du meurtre d'une femme ou d'une fille, « comme expression d'une domination masculine » , estime ONU Femmes dans son plaidoyer en faveur de la reconnaissance pénale du mot ». Or, plutôt que d'être source de questionnements, elles en viennent à être un argument allant dans le sens de ne pas intégrer le féminicide au code pénal, car il s'agirait « d'un terme plus politique que juridique », selon la vice-présidente du Syndicat de la magistrature, Anne-Sophie Wallach. Cela n'empêche pas l'intervenante d'encourager à l'utiliser dans les institutions, dans le débat public et dans les formations des magistrats, car selon elle « on ne peut concevoir ces crimes sans les nommer correctement : ils ne sont ni des « drames amoureux » , ni des « crimes passionnels »¹⁵⁰. Une position jugée paradoxale par l'Union nationale des familles de féminicide (UNFF), qui se demande « pourquoi les institutions et les magistrats devraient-ils utiliser ce mot s'il n'est pas inscrit dans le code pénal ? ». Alors reviens la question du « nommer correctement » sans définir, une tension qui semble traverser l'ensemble de ce corpus.

145 « La mort de Julie Douib concentre toutes les problématiques liées à la longue liste des féminicides : emprise, soumission, violences conjugales et lenteur judiciaire. Un cercle infernal qui mène jusqu'à la découverte du corps sans vie de Julie Douib [...] ». Antoine Giannini, « Corse : le meurtre de Julie Douib aux assises », *Le Figaro*, 10.06.21 ;

146 « Mentionnant les « troubles de personnalité » paranoïaques de l'accusé, le « risque de réitération des faits » et l'absence de « réel regret », elle ajoute que la personnalité de Bruno Garcia-Cruciani, décrit comme « impulsif et vindicatif », n'a « pas joué en sa faveur », et ce malgré son enfance difficile et son absence d'antécédents judiciaires. » Aude Bariéty, « Assassinat de Julie Douib : la justice inflexible contre l'ex-conjoint », *Le Figaro*, 18.06.21

147 Association des Journalistes Professionnels, *Comment informer sur les violences contre les femmes ? Association des Journalistes Professionnels 10 recommandations à l'usage des journalistes* [en ligne], AJP, 2021. Disponible sur : < <http://www.ajp.be> >, p.58

148 Paule Gonzalès, « « Féminicides » : des actes plutôt que des mots », *Le Figaro*, 03.09.19

149 Agnès Leclair, « Inscrire le mot « féminicide » dans le code pénal : une « fausse bonne idée » », *Le Figaro*, 20.02.20

150 Anne-Sophie Wallach, vice-présidente du Syndicat de la magistrature, citée par Agnès Leclair, « Inscrire le mot « féminicide » dans le code pénal : une « fausse bonne idée » », *Le Figaro*, 20.02.20

Comme « autre sujet » à l'étranger et en France

Dans cette rubrique (25 articles), le terme de « féminicide » apparaît sans qu'il soit le sujet de l'article, mais en tant qu'élément parmi d'autres, comme mention d'une liste plus large ou caractéristique d'un contexte.

Cinq articles portent sur la Turquie. Ils ont pour sujet les actions du Gouvernement, du président Erdogan, et du parti au pouvoir, l'AKP, en ce qui concerne les droits humains, la liberté d'expression et les droits des femmes. Le terme est relié à l'opposition du pouvoir en place qualifié « d'islamo-conservateur »¹⁵¹ et autoritaire. Les femmes se retrouvent aux côtés d'autres groupes minorisés et opprimés par le régime en place¹⁵², comme sujet de discussion libre, ou comme cible du pouvoir au moment où l'État décide notamment de sortir de la Convention d'Istanbul¹⁵³. Dans le cas de l'Afghanistan, les trois articles parlent de la situation des femmes, de leur place dans la société durant l'année de retrait des forces nord-américaines, et de la réaction de la France. Ici, le féminicide, ni défini, ni entre parenthèses, est un phénomène parmi d'autres aux côtés des attentats et des meurtres, qui seraient « légion »¹⁵⁴ en Afghanistan, sans pour autant qu'on ait de chiffres ou de sources mentionnées - il est aussi associé à une personne témoignant de son travail, en tant que magistrate, de défense du droit des femmes.

Parmi les quatre articles portant sur le Mexique, on retrouve le féminicide comme élément d'une liste de crimes plus larges¹⁵⁵, ou comme une catégorie de personnes assassinées chaque année. Il ainsi associé aux questions de délinquance, comme victimes parmi d'autres (journalistes, enfants orphelins, migrants...) d'un environnement fait d'insécurité. Il en est de même dans l'article sur l'engagement d'une Indienne pour rédiger la constitution chilienne où elle présente les féminicides comme catégories de population ciblées par des violences¹⁵⁶; ou encore dans l'article sur le Salvador, qui aborde la question des enlèvements forcés dans un des pays les plus violents du monde, alors que, selon le groupe féministe Alerta Raquel, un tiers des disparus sont des femmes¹⁵⁷. Finalement, et plus intéressant, un article parle de la visite du Pape au Pérou et au Chili. Le féminicide, repris en citation, est un des combat qu'il met en avant, avec la lutte contre la corruption et pour l'Amazonie. Le journaliste définit lui-même le phénomène comme étant un « *assassinat domestique, machiste, presque ordinaire, de la femme au sein du couple. Une plaie latino-américaine où... l'Argentine se distingue avec 20 meurtres par mois [sur un continent] amant des extrêmes, doux et piquant à la fois* »¹⁵⁸. Sans revenir sur la formulation passive et l'absence de coupable, on remarque une conception

151 Delphine Minoui, « Dans la Turquie d'Erdogan, les femmes résistent à la régression », *Le Figaro*, 14.08.18

152 Notamment les étudiant.es, les Kurdes et les opposant.es politiques. « Depuis, [l'Université] n'a jamais cessé d'encourager la pensée plurielle : on y débat ouvertement sur les féminicides, le sort de la minorité kurde, la question arménienne ou l'homosexualité. » Delphine Minoui, « La liberté universitaire en péril à Istanbul », *Le Figaro*, 03.02.21

153 Selon le bureau de la présidence, « La Convention d'Istanbul, qui était censée promouvoir les droits des femmes, a été détournée par un groupe cherchant à normaliser l'homosexualité, qui est incompatible avec les valeurs sociales et familiales de la Turquie ». Delphine Minoui, « La fuite en avant islamo-nationaliste d'Erdogan », *Le Figaro*, 23.03.21

154 Margaux Benn, « Rester ou partir, le dilemme des classes moyennes afghanes », *Le Figaro*, 15.05.21

155 « Le Mexique compte 35 000 personnes assassinées chaque année dont 1 000 féminicides. » Antonella Francini, « Au Mexique, la pandémie fait des dizaines de milliers d'orphelins », *Le Figaro*, 26.10.21

156 « Elle a fait observer une minute de silence à la mémoire « des victimes des violences policières, de la répression contre les indigènes, de la dictature de Pinochet et des féminicides ». Patrick Bèle, « Une Indienne pour changer l'histoire du Chili », *Le Figaro*, 12.07.21

157 « Selon les autorités, la moitié des cas de disparitions restent irrésolus - ce qui pourrait occulter des homicides et féminicides supplémentaires. », Antonella Francini, « Au Salvador, le drame des disparitions forcées », *Le Figaro*, 16.11.21

158 Jean-Marie Guénois, « Un voyage contrasté, entre un Pérou fervent et un Chili glacial », *Le Figaro*, 22.01.18

essentialiste et exotisante qui considère le féminicide comme propre à l'Amérique latine, et en fait un phénomène naturel qui ferait partie de leurs passions, tout en situant les violences comme étant une des extrémités d'un continuum dont l'autre bout serait occupé par la « douceur ». Ici, un biais ethnocentrique se mêle à une analyse erronée, et nous amène pour nouveau questionnement l'asymétrie d'analyse entre « ici » et « là-bas ».

Sur les neuf articles concernant le contexte français, un seul, abordant les néologismes apparus depuis 2010, propose une définition du féminicide, un terme qui « apparaît [et] dit quelque chose de l'air du temps »¹⁵⁹. Tout en reprenant la définition donnée par *Le Petit Robert*, soit le « meurtre d'une femme en raison de son sexe », les journalistes réinscrivent directement la notion dans l'universel de l'homicide, « qui ne caractérise pas spécifiquement le « meurtre d'un homme » mais celui « d'un être humain » », et en relativise ainsi le sens, réduite à une sous-catégorie des homicides.

Mais la majorité des articles concerne, d'une manière ou d'une autre, la question de la sécurité publique. Dans un premier article, le féminicide est un élément d'une énumération macabre sensée illustrer « les pulsions homicides »¹⁶⁰ dont la France serait la proie. Le journaliste décrit un cas de féminicide intéressant : « Ce jour-là, la justice vient d'écrouer l'auteur du meurtre de Salomé, à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Elle est devenue, en succombant à la strangulation de son concubin, le samedi précédent, la centième victime de « féminicide », depuis le 1^{er} janvier, selon les associations qui dénoncent ce fléau. » Ici, la victime n'est désignée que par son prénom - « si l'usage du prénom est de règle dans l'espace privé, son usage dans l'espace public contribue à décrédibiliser les femmes »¹⁶¹. De plus, elle n'aurait pas été tuée par son conjoint, mais aurait « succombé ». Pour parler des causes de ces violences, le journaliste cite Alain Bauer « criminologue qui a élevé la sécurité au rang d'un business florissant »¹⁶². Ce dernier resitue le phénomène dans un contexte plus large – il « élargit le débat » - pour mettre en garde contre une « lame de fond », un « phénomène qui touche aussi bien les hommes que les femmes ». Le même Alain Bauer, interviewé dans un second article complémentaire¹⁶³, dépeint un contexte qui subit une « bouffée de violence », où le féminicide est un aspect de l'insécurité dans une France « en proie aux pulsions homicides », le témoin d'un « durcissement des comportements » qui serait spécifique à la France¹⁶⁴. L'expert ne manque pas de lier la question des violences sexuelles et sexistes à la « problématique des étrangers », avançant une corrélation entre immigration et certains types de délits, sans donner d'autres sources ou précisions, sauf : « comme ça s'est vu en Allemagne ». Au-delà de la tendance fallacieuse à instrumentaliser la lutte contre les violences faites aux femmes pour stigmatiser des populations étrangères, c'est vite oublier que dans la majorité des cas d'agressions sexuelles telles que les viols, l'agresseur est dans l'entourage de la victime.

159 Alice Develey & Claire Conruyt, « Des mots comme le reflet d'une époque », *Le Figaro*, 31.12.19

160 Jean-Marc Leclerc, « La France en proie aux pulsions homicides », *Le Figaro*, 12.09.19

161 COULOMB-GULLY, Marlène. « Des femmes, du genre et des médias : stéréotypes à tous les étages », *La Revue des médias* [en ligne], 05.03.19, <https://larevuedesmedias.ina.fr>, consulté le 21.02.22

162 MANDRAUD, Isabelle. « Le petit négoce de la sécurité d'Alain Bauer », *Le Monde* [en ligne], 27.03.08, <https://www.lemonde.fr>, consulté le 23.03.22

163 Jean-Marc Leclerc, « Alain Bauer : « La société semble désemparée face à cette bouffée de violence », *Le Figaro*, 12.09.19

164 A la question « La France est-elle un cas isolé ? », le criminologue répond « oui, plutôt. Globalement, la situation des homicides dans les pays de l'Union est assez stable ».

Une année plus tard, à la même période, le même Alain Bauer est interrogé par le même journaliste pour livrer à peu près la même analyse d'une « *radicalisation des comportements* »¹⁶⁵. Dans celui-ci, même si les homicides ont baissé, c'est les tentatives qui ont augmenté, spécialement en « *banlieue* ». Alain Bauer inscrit les féminicides dans cette « *lame de fond* », avançant qu'ils seraient « *très nombreux* » sans pour autant donner de quelconques chiffres¹⁶⁶ ; à la différence de l'article précédent, ici cela ne touche pas que la France, mais bien « *l'Occident* »¹⁶⁷. Il réapparaît quatre mois plus tard sous la plume d'un autre journaliste pour décoder une « *bien discrète épidémie* »¹⁶⁸, d'une « *violence endémique* » dont le féminicide serait « *la partie la plus choquante* », sans pour autant donner de chiffre, et tout en ne qualifiant pas de féminicide les exemples pourtant mentionnés¹⁶⁹. Sans plus d'information, le féminicide est noyé dans un nouvel indicateur - « *homicidité* » - agglomérant toute une série de crimes et de délits offrant *forcément* « *un vertigineux panorama* ».

Cette partie sur l'insécurité nous permet de voir comment le « *féminicide* » peut être mobilisé pour illustrer un propos plus large sans être défini ni chiffré. Il en devient une rubrique qui vient gonfler la liste des crimes et délits en France, au service d'un propos qui ne renvoie pas à la compréhension des phénomènes mentionnés mais, bien au contraire, pour soutenir un discours sécuritaire mobilisant un vocabulaire naturalisant servant un bilan qui n'en est que plus anxiogène.

En « brève » et en « culture »

Dans le corpus étudié, on retrouve 13 occurrences mobilisées, dès 2019, dans des formats très courts (de 26 mots à 267), voire faisant office d'encadrés, de renvois aux sites internet, ou de simples légendes photos. Au vu du format très contraint et des occurrences peu nombreuses et trop variées dans leurs formats, il est difficile d'en tirer d'autres conclusions autres que le fait que dans une majorité des cas le terme de féminicide est assumé (pas entre guillemets), voire se situe dans l'intitulé même, sans être défini. Certaines brèves avancent des statistiques des féminicides pour l'année, et parlent des solutions (bracelet anti-rapprochement, lieux d'hébergement, suivi des auteurs...).

165 Jean-Marc Leclerc, « Les actes de violence gratuite ont explosé en vingt ans », *Le Figaro*, 07.09.20

166 « Les causes sont multiples. De plus en plus de personnes préfèrent régler leurs comptes sans faire appel à la police ou à la justice. Les armes circulent et « parlent » davantage également en banlieue, sur fond de trafic de drogue. Mais pas toujours maniées par des sicaires aguerris. Ajoutons-y les très nombreux féminicides et la hausse des homicides et tentatives de meurtre sur mineurs. » Jean-Marc Leclerc, « Les actes de violence gratuite ont explosé en vingt ans », *Le Figaro*, 07.09.20

167 L'expert parle d'un « profond mouvement de retour à la violence physique, particulièrement en Occident ».

168 Christophe Cornevin, « Les « homicidités » ont bondi de 90% en vingt ans », *Le Figaro*, 02.02.21

169 « Le même jour, à Sevran, une femme de 24 ans est retrouvée morte poignardée dans sa baignoire par son mari qui a été hospitalisé d'office. »

C'est particulièrement intéressant d'observer que sur les huit mentions de la rubrique culture, on retrouve quatre livres, dont deux sont parmi les trois premières occurrences parues dans le *Figaro*, en 2009 et 2010. Le premier, écrit par un journaliste, porte sur l'histoire de meurtres en série au Mexique à Ciudad Juarez¹⁷⁰. Le second, réalisé par un photo-journaliste, aborde la question du trafic d'adoptions au Guatemala¹⁷¹, et le troisième raconte, sous forme d'enquête policière, le féminicide, de trois sœurs disparues en Argentine dans les années quatre-vingts¹⁷². Dans ces trois articles, le terme de féminicide est repris, mais pas défini formellement, et interprété par les journalistes qui parlent respectivement de victimes d'un « *certain machisme mexicain* », de « *meurtres de femmes pauvres rarement élucidés* » et de « *machisme le plus sordide* ».

Le dernier, et le plus récent, se situe en France. L'article, qui en restitue l'intrigue, parle d'un auteur qui démontre encore une fois dans ce nouvel ouvrage son empathie pour « *les plus vulnérables et les plus précaires aux prises avec une société qui les ignore* »¹⁷³. Ainsi, selon la journaliste, il cocherait toutes « *les cases du genre [...] : foyer de Syriens sujet à des attaques racistes, photos d'une adolescente dénudée diffusées sur Internet par son petit ami indélicat, élu corrompu, littoral breton colonisé par les touristes aux dépens de la population locale, compromissions d'une rédactrice en chef, féminicide.* » Une liste de sujets que la journaliste qualifie de « *trop-plein de sujets politiquement corrects accrochés comme par wagon* ». Au-delà de la critique littéraire, on voit poindre ici un positionnement politique particulier, et dans la ligne éditoriale du journal comme vont nous le montrer les articles de la catégorie « polémique ».

En tribune : prises de position et polémiques

Dans l'ensemble du corpus, neuf articles relèvent de la tribune d'opinion. Tous sont publiés dans les pages « Champs libres » (Opinions, Idées, ou Débats) du média et sont en moyenne plus longs que les autres articles (962 mots contre 809 pour la politique)¹⁷⁴. Les médias tels que *Le Figaro* correspondent à un journalisme national qui, selon Erik Neveu, conserve « *un magistère moral et une légitimité que lui donnent à la fois l'héritage de l'histoire et la nature même des formats de la presse écrite dont le volume permet de pousser l'analyse, où les registres normatifs de l'éditorial ou de la tribune permettent une intervention dans le débat public* »¹⁷⁵. Même s'ils ne sont donc pas centraux au questionnement de cette recherche et que le féminicide n'y est qu'accessoire, ils restent importants dans ce qu'ils nous disent du médias, et sur les modes de cohabitation de conceptions différentes, voire antagonistes, dans la manière d'appréhender les violences sexuelles et sexistes. Les trois premières sont signées par des personnes du milieu de la culture et/ou universitaire.

170 Bruno Corty, « Des os dans le désert », *Le Figaro*, 12.03.09

171 Françoise Dargent, « Le pays qui exporte ses enfants », *Le Figaro*, 20.05.10

172 Thierry Clermont, « Sans espoir de retour », *Le Figaro*, 26.11.15

173 Isabelle Spaak, « La vraie vie de Monsieur Ouin-Ouin », *Le Figaro*, 12.09.19

174 La tribune de Paul Sugy, parlant de la cause animale à l'Elyzée, est hors sujet.

175 NEVEU, Eric. *Sociologie du journalisme*, Paris : La Découverte, 2019, p. 33

Dans « *Sale temps pour la liberté* »¹⁷⁶, publié en janvier 2021, Julia de Funès, docteure en philosophie et essayiste, publie un « *billet d'humeur* » où elle dénonce « *la bien-pensance* » et le « *politiquement correct* » à partir de plusieurs exemples d'actualité, dont une critique qui a été faite de la pièce *Carmen*, jugée féminicide¹⁷⁷. Elle parle d'un « *projet thérapeutique et hygiéniste* » qui triompherait en censurant ou en modifiant de grands auteurs¹⁷⁸ et de grandes œuvres. Dans un style lyrique et péremptoire, adoptant maints qualificatifs virulents et péjoratifs, elle semble vouloir disqualifier tout ce qui relèverait d'une critique refusant de faire la part des choses entre l'œuvre et l'artiste.

De son côté, Claude Habib, universitaire spécialisée dans la littérature du 18^{ème} siècle et essayiste ayant écrit une dizaine de livres, publie quelques mois plus tard une longue tribune (1089 mots) contre la « *doctrine féministe* »¹⁷⁹, qui ne serait jamais satisfaite des avancées réalisées en France, et pour qui « *même quand tout va, rien ne va* ». Alors qu'elle dénonce un « *folklore* » daté¹⁸⁰, elle mentionne un « *thème innovant* » que les féministes « *montent en épingle* » : les féminicides. Elle reconnaît le côté tragique des féminicides, tout en relativisant le nombre qui serait dérisoire dans l'absolu¹⁸¹, et critique des féministes qui, en plus d'éprouver un « *sentiment jubilatoire* » à coller des affiches dans la rue la nuit, chercheraient en réalité à ôter « *la composante passionnelle de ces crimes* »¹⁸² alors que c'est à elles de ne pas se faire avoir par le « *kitch sentimental* »¹⁸³ et non pas aux hommes de ne pas les agresser. Selon elle, il s'agirait « *laisser les faits divers à leur place et reconnaître le progrès* », tout en revenant à la raison et au calme¹⁸⁴. Ici, les violences sexuelles et sexistes sont appelées « *importunités* », « *propositions salaces* » ou « *insultes* » et l'auteure appelle à la résignation face à des « *obscénités [...] inévitables* »¹⁸⁵. Or, juridiquement, cela s'appelle « *outrage sexiste* » et « *harcèlement sexuel* », autant de comportements illégaux quel que soit notre avis sur la question, et donc puni par la loi¹⁸⁶. Se revendiquant d'un « *féminisme à la française* », elle fait

176 Julia de Funès, « *Sale temps pour la liberté* », *Le Figaro*, 15.01.21

177 En 2018, le metteur en scène Leo Muscato a présenté à Florence l'opéra « *Carmen* » dans une version à la fin modifiée, « *parce qu'on ne peut pas applaudir le meurtre d'une femme* ». Cité par LE MONDE, « *Contre les violences faites aux femmes, un metteur en scène revisite la fin de « Carmen »* », *Le Monde* [en ligne], 05.01.18, <https://www.lemonde.fr>, consulté le 21.02.22

178 Elle cite nommément Céline, Heidegger, Sade, Onfray et Finkelkraut.

179 Claude Habib, « *L'éternel regain du féminisme : les progrès et la vindicte* », *Le Figaro*, 19.03.21

180 « *Par ailleurs, le folklore n'a pas changé : au temps de Giscard d'Estaing, le violet se portait déjà, comme enseigne du féminisme. On faisait déjà l'apologie des sports d'autodéfense. Le culte des sorcières battait déjà son plein, et leur persécution était dénoncée comme un « gynocide » . Même l'insistance sur les menstrues n'est pas neuve (tout ce qui choque est bon à mettre en avant). »*

181 « *Le nombre des crimes conjugaux, si tragique soit-il, demeure dérisoire rapporté à l'ensemble des couples. »*

182 *A tort, selon elle, car aux sources des féminicides on retrouverait « la fureur jalouse », « la tétatologie passionnelle », « la haine qui borde l'amour et guette les amants lorsqu'ils chutent hors de l'eden amoureux » et le « kitch sentimental ».*

183 « *Cela n'engage aucune femme à se soumettre, mais chacune à se méfier du kitsch sentimental. Pour se préserver de la violence masculine, il faut la connaître et la fuir au besoin. »*

184 *Un classique appel au calme visant des militantes peintes comme irrationnelles et hors de propos : « [...] la clameur se fait plus stridente. Jour après jour des militantes mettent en cause des hommes célèbres, cloués au pilori pour des affaires de mœurs, souvent obscures et fort anciennes »*

185 « *Chaque génération fera ces découvertes [des injustices], aussi longtemps que les filles refuseront d'admettre qu'elles sont le sexe vulnérable. [...] Au lieu de se faire à leur condition, elles s'en indignent et se révoltent », et rejoignent un féminisme aux « partialités criantes ».*

186 Pour une liste de définitions juridiques des violences sexistes et sexuelles, qui soit didactique et utile, voire DE HAAS, Caroline, *op. cit.*, p. 20-23

l'éloge du couple, et de la maternité, « *qui reste le foyer de l'identité féminine* »¹⁸⁷. Un positionnement que le philosophe et sociologue Didier Eribon qualifie, dans une tribune sur le néoconservatisme, de « *mélange classique, et transnational, de poncifs antiféministes et d'homophobie militante* »¹⁸⁸ et dont les livres « *sont presque intégralement consacrés à dénoncer les méfaits des féministes françaises des années 1970 et, avant elles, de Simone de Beauvoir, qui auraient ruiné les jeux enchantés de la séduction entre les sexes.* »¹⁸⁹

Finalement, la docteure en philosophie et essayiste Bérénice Levet, collaboratrice avec de nombreux médias dont *Valeurs Actuelles*¹⁹⁰, *Causeur*¹⁹¹, la *Revue des deux mondes*¹⁹², a notamment publié un essai qui cherche à critiquer ce qu'elle appelle « *la théorie du genre* », et un autre qui incite à se « *libérer du féminisme* » devenu victime, communautaire et punitif. Dans cette tribune¹⁹³, elle nous livre le plus long article de tout le corpus (1723 mots) pour parler spécifiquement du féminicide, terme qui est, selon les mots du *Figaro*, le produit d'une « *vulgate féministe* » qui « *charrie* » sa vision du monde¹⁹⁴. Selon l'auteure, on ne peut user sans en ratifier un certain récit qui menacerait autant la liberté d'expression, et toute remise en question quelle qu'elle soit¹⁹⁵, que la réalité elle-même de par une « *rhétorique victimaire* » et la « *tyrannie de l'émotion* ». Elle voit dans la définition du *Larousse* une contradiction intrinsèque¹⁹⁶ et accuse le concept de déposséder les femmes de leurs identités personnelles en en faisant des généralités¹⁹⁷, au détriment des « *complexités* » de leurs histoires. Dans cette tribune, un féminicide serait, selon la seule définition rigoureuse pour elle, uniquement adapté aux situations où un ou des hommes, s'organiseraient pour s'emparer « *d'un groupe de jeunes filles ou de femmes et les voueraient à la mort, les extermineraient pour la seule raison d'être femmes* ». Or, pour elle, le concept tel que porté par les féministes incrimine « *la structure même de nos civilisations* » à partir d'une idéologie aveuglante, dont « *l'effet toxique recherché est*

187 LEGROS, Martin. « Elisabeth Badinter, Claude Habib. Cherchez la femme ! », *Philo Mag* [en ligne], 24.02.10, <https://www.philomag.com>, consulté le 21.02.22

188 ERIBON Didier. « Féminisme à la française ou néoconservatisme », *Libération* [en ligne], 22.06.11, <https://www.liberation.fr>, consulté le 21.02.22

189 DAUSSY, Laure. « "Féminisme à la française" : le débat se poursuit », *Arrêt sur Images* [en ligne], 22.06.11, <https://www.arretsurimages.net>, consulté le 18.01.22

190 Magazine d'actualité et d'opinion d'extrême droite, condamné en 2021 pour « injure publique en raison de l'origine » après la publication d'un article raciste sur la députée noire Danièle Obono.

191 Magazine mensuel d'actualité et d'opinion dirigé par Elisabeth Lévy, politiquement d'extrême-droite.

192 Ancienne revue de littérature et d'idées, participant de ce que la journaliste Miriem Meghaizerou de porteur de « discours néo-réactionnaire ». MEGHAIZEROU, Miriem. « La Revue des Deux Mondes ou le discours néo-réactionnaire », *Le Club de Mediapart* [en ligne], 29.01.16, <https://blogs.mediapart.fr>, consulté le 21.02.22. Ou encore de « Pessimisme prophétique et réactionnaire » selon Edouard Launet, journaliste au Monde. LAUNET, Edouard. « Drôle de tournant à la « Revue des deux mondes » », *Le Monde* [en ligne], 07.07.15, <https://www.lemonde.fr/>, consulté le 18.01.22

193 Sauf mention contraire, toutes les citations suivantes sont issues de la tribune en question. Bérénice Levet, « « Féminicides » : une sémantique militante pour une réalité tragique et complexe », *Le Figaro*, 14.06.21

194 Le terme de « vulgate » peut renvoyer à l'idée religieuse de textes canoniques, ou d'un « parler » répandu. Autrement dit, on a d'un côté la dimension sectaire du féminisme et de l'autre l'idée que ces discours seraient populaires, pour ne pas dire dominants.

195 « Ce n'est pas seulement la liberté d'expression qui est menacée, mais d'abord, et surtout peut-être, de manière plus préoccupante encore, ce qui la sous-tend, et qui est au fondement de notre civilisation : la passion de comprendre, passion d'interroger, la passion de la vérité et de la réalité ».

196 « L'homme qui tue sa compagne ou son ex-compagne ne tue pas une femme, il tue sa femme, la femme avec laquelle il vit ou avec laquelle il a vécu, avec laquelle il a peut-être eu des enfants ».

197 « Elle n'est plus une femme avec sa personnalité, elle n'est plus un être de chair et de sang, elle devient la représentante d'une espèce. Ce terme, censé rendre hommage aux femmes « tombées sous les coups » de leur compagnon ou ex-compagnon, produit l'effet exactement inverse : la victime se trouve dépossédée de son identité personnelle. »

de criminaliser les hommes dans leur ensemble et aussi de jeter la suspicion sur l'hétérosexualité. » On se retrouve au final avec un discours qui, selon la journaliste Christine Rousseau, défend « une lecture sociétale conservatrice, aux relents zemmouriens »¹⁹⁸. Tout en usant d'un vocabulaire guerrier pour parler des féministes¹⁹⁹, elle voit dans le Droit le dernier rempart, « ultime citadelle », et dénonce les journalistes qui, en s'en saisissant, mettent en péril la profession²⁰⁰.

Une deuxième série de tribunes a été produite par des journalistes – au moment des faits – ayant aussi le goût des écrits polémiques, sous forme de chroniques ou d'ouvrages entiers. La première à parler de féminicide dans sa tribune est Eugénie Bastié, journaliste au *Figaro*²⁰¹ et chroniqueuse sur *Cnews*. Notamment proche de La Manif pour tous, elle a publié plusieurs essais critique du féminisme. Elle est contributrice à *Causeur* et cofondatrice de la revue *Limite* avec un groupe que *Libération* considère comme « la jeune garde ultraconservatrice du catholicisme français »²⁰². Dans cette tribune²⁰³, la journaliste part aussi de la polémique autour de la réécriture de la pièce *Carmen* et condamne les « déconstructeurs » qui qualifient sa mort de « féminicide ». Sans prendre pour autant la peine de définir le féminicide, elle y voit les « assauts du politiquement correct », les « attaques féministes » envers des classiques dont le contenu serait à préserver d'une nouvelle forme de « censure ». Dans une seconde tribune²⁰⁴, où la notion de féminicide est ici accessoire²⁰⁵, elle attaque directement la « gauche » intellectuelle pour réhabiliter des penseurs de droite²⁰⁶, et décrire ainsi un positionnement à droite qui serait une affirmation courageuse, venant « d'un refus de l'esprit du système » et d'un « rejet de l'abstraction ».

198 ROUSSEAU, Christine. « Haro sur les néoféministes », *Le Monde* [en ligne], 12.09.18, <https://www.lemonde.fr>, consulté le 18.01.22

199 Le concept de féminicide est une « arme dirigée d'abord contre les hommes », un élément de « l'arsenal » féministe, avec, « toute dégoupillée, une grenade qu'il tienne pour fatale : l'« emprise » » ; « fâchés » et « en rébellion », les militants « mènent l'assaut » le défendent avec « ardeur » et « obstination », dans une « intrigue » qui vise à voir dans la société occidentale « une vaste fabrication de victimes – les femmes, naturellement, mais aussi les « minorités » et la « diversité ». »

200 Pour elle, « cela témoigne du changement de définition du métier même de journaliste pour beaucoup : de gardiens de la si fragile réalité factuelle, ceux-ci se conçoivent volontiers désormais comme des justiciers, chargés de mission du « changement des mentalités » et sont disposés à y sacrifier le réel. »

201 Selon les journalistes Nolwenn Le Blevenec et Ramses Kefi, elle a été embauchée au Figaro après six mois de stage au FigaroVox, la « la plateforme réac et souverainiste du Figaro », sans aucune expérience du journalisme, mais par affinités politiques. LE BLEVENEC, Nolwenn, KEFI, Ramses, « FigaroVox : rech. jeune plume qui vomit son époque », *L'Obs et Rue89* [en ligne], 21.11.16, <https://www.nouvelobs.com/rue89/>, consulté le 18.01.22

202 SAUVAGET, Bernadette. « «Limite», des réacs en vert et contre tous », *Libération* [en ligne], 06.09.15, <https://www.liberation.fr/>, consulté le 18.01.22

203 Eugénie Bastié, « Quand le politiquement correct réécrit les classiques », *Le Figaro*, 09.01.18

204 Eugénie Bastié, « Quand la gauche veut délimiter le périmètre de la pensée », *Le Figaro*, 09.06.21

205 Il s'agit d'une citation de Geoffroy de Lagasnerie qui explique qu'il ne peut y avoir de réelle pensée de droite : « Car si vous regardez la société, si vous vous mettez simplement à l'étudier, vous voyez nécessairement des phénomènes qui vont devoir être pensés comme de domination : des migrants qui se noient, des groupes capitalistes, le féminicide, les femmes battues, l'homophobie, la surreprésentation manifeste des Noirs et des Arabes dans l'appareil carcéral. »

206 « Depuis Chateaubriand jusqu'à Raymond Aron en passant par Tocqueville, Burke et de Maistre, Carl Schmitt et Soljenitsyne, elle a ses penseurs dont la pluralité et l'effervescence ne sont pas un signe d'incohérence, mais de refus de l'esprit de système et d'un rejet de l'abstraction. »

Lui aussi journaliste et chroniqueur au Figaro, mais depuis 1985 et actuel membre du comité éditorial, Ivan Rioufol intervient aussi régulièrement sur *Cnews*. Il est qualifié de néo-réactionnaire par la docteure en sciences de l'information et de la communication Christine Servais, notamment pour ses prises de positions sur son blog personnel²⁰⁷, alors que lui-même se qualifie de « réactionnaire »²⁰⁸. De son côté, le journaliste Sébastien Fontenelle le place parmi les actuels « empoisonneurs » médiatiques²⁰⁹. Dans cette tribune (998 mots)²¹⁰, l'auteur se demande ce qu'il reste de la « galanterie » alors que les violences sexistes et sexuelles tuent. Il y voit le résultat d'une « décadence » et d'une « régression », et remet en question la notion de féminicide, mentionnée entre guillemets, au motif que « ces néoféministes imposent au meurtre un mobile (...) et ce faisant, elles obscurcissent les causes »²¹¹. Or, les vraies causes de ces violences, que l'auteur résume principalement par un manque de bonnes manières²¹² dans l'espace public, seraient à chercher du côté d'un « effondrement des mœurs », d'une « banalisation de la drogue et de la pornographie [qui] contribue à l'ensauvagement des esprits faibles ». La notion de féminicide ne permettrait pas de comprendre cela, d'autant plus en provenance de « déconstructeurs et relativistes » qui refuseraient de voir, selon l'auteur, « la responsabilité de la culture islamique dans les atteintes sexistes »²¹³. Dans son analyse du phénomène, les violences – qu'il résume à « maltraitance », « affronts » et « inégalités » - seraient uniquement le fait de « brutes », de « crétiens », de « machistes », de « frustrés ». Dans une deuxième tribune (1021 mots)²¹⁴, démarrant à partir d'un même lexique sur l'effondrement, il affiche son soutien aux militaires d'actives qui ont signé plusieurs tribunes sur la « déchéance » de la France et la guerre civile qui couvrirait²¹⁵. Il critique frontalement un discours officiel qui parle de l'extrême-droite comme d'un danger alors même qu'il se trompe d'ennemi. Pour l'auteur, l'ennemi principal serait la « dynamique djihadiste en France » que les « élites » ne veulent pas voir, et le « grand remplacement » civilisationnel et religieux qui est en cours, et qu'il « suffit d'aller dans des quartiers ou des villes de banlieues pour [le] constater ». Les féministes feraient partie de ces « trouillards » qui refusent de voir l'évidence, qui seraient, « tonitruantes », « promptes à dénoncer les « féminicides » et les machistes » mais seraient « discrètes face au calvaire de Chahinez Daoud », une femme « voilée et recluse [qui] voulait « vivre comme une française » [et qui] a été brûlée vive par son ancien mari ».

207 SERVAIS, Christine. « La communauté du ressentiment. Adresse au lecteur et médiation d'une posture politique : l'exemple du blog d'Ivan Rioufol », dans : *Le discours « néo-réactionnaire » : transgressions conservatrices*, DURAND, Pascal, SINDACO, Sarah (éds), Paris : CNRS éditions, 2015, p. 127-141

208 Ivan Rioufol, *De l'urgence d'être réactionnaire*, Paris : PUF, 2012

209 En 2007, Yvan Rioufol déplore dans *Le Figaro* qu'il soit interdit « de fumer dans les lieux publics et de mal penser sur l'homosexualité, de discuter de la Shoah et du génocide arménien, de critiquer Mahomet et de s'interroger sur la surnatalité en Afrique ou la composition de l'équipe de France de football », cité par FONTENELLE, Sébastien. *Les empoisonneurs : antisémitisme, islamophobie, xénophobie*, Québec : Lux Editions, 2020, p.35

210 Ivan Rioufol, « Que sont les français devenus ? », *Le Figaro*, 12.07.19

211 Selon lui, leurs intentions vont plus loin vu que les « activistes féministes du « féminicide » cherchent en fait à dénaturer le couple homme-femme afin de promouvoir la vertueuse liaison homosexuelle »

212 « La décadence se lit aussi aux insultes qui pleuvent sur les femmes dans les rues, aux mains aux fesses dans le métro ou le bus, aux viols parfois ».

213 Il poursuit : « C'est pourtant cette idéologie virile qui asservit les femmes des cités ». Or, ces « fausses rebelles » et « militantes de la PMA » baisseraient les yeux devant cet « islam rétrograde » et refuseraient de voir l'impact de « la diversité » sur les violences. Il n'épargne pas non plus le Pape dont l'église serait devenue une « super-ONG » pro-immigration. Il prend pour exemple les agressions du nouvel an en Allemagne 2016 dont la rapide et sensationnaliste analyse faite par certains médias avait été remise en question par la suite pour la publication de fausses informations.

214 Ivan Rioufol, « La politique de l'autruche, refuge des fuyards », *Le Figaro*, 14.05.21

215 BAUDUIN, Clémence, SULZER, Alexandre. « Nouvelle tribune de militaires : 5 minutes pour comprendre cette lettre ouverte anonyme devenue pétition », *Le Parisien* [en ligne], 10.05.21, <https://www.leparisien.fr/>, consulté le 21.02.22

La dernière tribune est écrite par Eric Zemmour, un cas suffisamment étudié pour ne pas s’y étaler²¹⁶. Ancien journaliste et chroniqueur au *Figaro*, éditorialiste sur *Cnews*, il a publié de nombreux ouvrages polémiques pour ses propos sexistes, racistes et homophobes, a été condamné trois fois par la justice²¹⁷ pour « *provocation à la haine et à la violence* », et est accusé d’agressions sexuelles par plusieurs femmes²¹⁸. Dans ce texte²¹⁹, il s’aide de deux ouvrages²²⁰ pour justifier, par des « *invariants biologiques* », sa vision réactionnaire et masculinistes des femmes, déplorant que désormais « *tout assassinat d’une femme est désormais un « féminicide* » » - faisant par là des liens dont il a le secret : « *(si les mots ont un sens, cela signifie qu’il équivaut à l’extermination des Juifs par les Allemands, des Arméniens par les Turcs ou des Tutsis par les Hutus)* ». Mais la liste des regrets ne s’arrête pas là : « *une main virile sur un genou féminin est un « viol* » », « *toute plaisanterie grivoise relève d’une « culture du viol* », « *tout homme est un porc à dénoncer et à abattre* », « *toute femme à qui on refuse une augmentation ou une promotion subit une « discrimination genrée* », et « *tout professeur de grammaire qui continue d’enseigner la règle « le masculin l’emporte sur le féminin* » est un potentiel criminel, porc, violeur, nazi... ». Partant de ce constat, cette « *révolution féminine* » - et non pas féministe – serait en fait une « *contre-révolution sexuelle, produit d’un néopuritanisme féministe* », déconnectée, voire opposée, à la « *réalité féminine* ».

« *Bien-pensance* », « *politiquement correct* », « *ensauvagement* »... dans l’ensemble de ces textes, on retrouve à maintes reprises ce que Clément Viktorovitch qualifie de « *mots épouvantails* », c’est-à-dire de « *termes disqualifiant que personne n’est capable de définir précisément* »²²¹. Des termes situés politiquement, principalement issus d’un vocabulaire de l’extrême-droite dont ils portent la vision du monde et en propagent l’analyse²²². Ces tribunes participeraient de ce que le journaliste Nicolas Truong qualifie d’essor et de diffusion par-delà les clivages politiques traditionnels d’un « *national-populisme intellectuel et médiatique* »²²³. Laurence Rosier, chercheuse en linguistique travaillant sur les nouveaux lieux communs de la droite²²⁴ met en lumière cette rhétorique qui use « *d’expressions outrées et hyperboliques pour juger ce qu’eux et elles ont déjà, par la métaphore juridique, condamnée* »²²⁵. De son côté, le journaliste Sébastien Fontenelle parle de personnalités qui « *aiment à se présenter comme anticonformistes alors qu’ils sont au*

216 Gérard Noiriel, *Le venin dans la plume*, La Découverte, 2019 ; Collectif, *Zemmour contre l’histoire*, Gallimard, 2022 ; Cécile Alduy, *La langue de Zemmour : Une arme de destruction sémantique*, Seuil, 2022 ; Laurent Joly, *La falsification de l’histoire – Eric Zemmour, l’extrême-droit et Vichy*, Grasset, 2022 ; Noël Mamère et Patrick Farbiaz, *Le cas Zemmour : Comment en est-on arrivé là ?*, Les Petits Matins, 2022, et *Contre Zemmour. Réponse au Suicide français*, Les Petits Matins, 2014

217 JOHANNÈS, Franck. « Eric Zemmour condamné pour la troisième fois par la justice », *Le Monde* [en ligne], 17.01.22, <https://www.lemonde.fr>, consulté le 21.02.22

218 BREDOUX, Lénaïg, GABRIEL, Berenice, KEZZOUF, Youmni, OBERTI, Valentine, PERROTIN, David, TURCHI, Marine « Violences sexuelles : Éric Zemmour est accusé par huit femmes », *Mediapart* [en ligne], 08.03.22, <https://www.mediapart.fr>, consulté le 20.03.22

219 Eric Zemmour, « L’éternel féminin, impossible à dépasser », *Le Figaro*, 15.02.18

220 Pierre Choderlos de Laclos, *Les liaisons dangereuses* (1782), et Peggy Sastre, *Comment l’amour empoisonne les femmes*, Anne Carrière, 2018

221 CADDEO, Cyprien. « Clément Viktorovitch : « La rhétorique est une arme nécessaire au citoyen » », *l’Humanité* [en ligne], 27.11.21, <https://www.humanite.fr>, consulté le 21.02.22

222 SKYVINGTON, Emmanuelle, SOENEN, Marie-Hélène, MURY, Cécile, ODICINO, Guillemette. « “Bien-pensance”, “islamo-gauchisme”... Comment l’extrême droite a conquis les mots (1/5) », *Télérama* [en ligne], 01.01.22, <https://www.telereama.fr>, consulté le 24.02.22

223 TRUONG, Nicolas. « Il s’érige contre la « dictature » de la « bien-pensance » : l’essor du national-populisme intellectuel et médiatique », *Le Monde* [en ligne], 06.03.20, <https://www.lemonde.fr>, consulté le 24.02.22

224 MAES Renaud, PATERNOTTE David. « Les nouveaux lieux communs de la droite », *La Revue Nouvelle* [en ligne], 2020/5, <https://www.cairn.info>, p. 34-37

225 ROSIER Laurence. « Politiquement correct », *La Revue Nouvelle* [en ligne], 2020/5, <https://www.cairn.info>, p. 64-69

service de la pensée dominante, et à se poser en victimes d'une prétendue « tyrannie de la bien-pensance » alors qu'ils passent leur temps à invectiver quiconque défend d'autres avis que les leurs »²²⁶. Le journaliste pointe aussi du doigt les médias qui, comme *Le Figaro*, leur donnent une tribune, en recense les ouvrages et participent à la progressive acceptabilité de thèses racistes et complotistes telles que le « grand remplacement »²²⁷.

Cette partie est intéressante pour plusieurs raisons qui ne sont pas le contenu des tribunes, mais bien de leur place dans le média. Autrement dit, pour paraphraser Julien Salingue, docteur en science politique, l'intérêt ne vient pas de ce qu'ils pensent ou le fait qu'ils le disent, mais de « la table ouverte qu'ils trouvent dans nombre de grands médias »²²⁸. A noter que du côté du *Figaro*, cette rubrique « champs libres » aurait doublé ses pages depuis l'arrivée en 2012 d'Alexis Brézet, tenant « d'une ligne très à droite » et souhaitant que « le journal revendique plus ses valeurs »²²⁹.

226 FONTENELLE, Sébastien. *op. cit.*, p.12-13

227 Dans les pages du *Figaro*, en septembre 2013, Ivan Rioufol écrit : « Droite et gauche ont accompagné passivement un débordement des frontières qui a attiré un peuplement nouveau. Par endroit, il rend le pays méconnaissable. Il est loisible de parler de Grand Remplacement », cité par Sébastien Fontenelle. *op. cit.*, p.55

228 SALINGUE, Julien. « Thréard, Rioufol, Zemmour : ces éditorialistes VRP du Front national », *Acrimed* [en ligne], 02.03.15, <https://www.acrimed.org>, consulté le 21.02.22

229 LE BLEVENNEC, Nolwenn, KEFI, Ramses, *op. cit.*

CONCLUSION

« C'est quand même un comble, les antiféministes sont toujours d'accord avec les féministes, mais de la vague précédente ! »²³⁰

Rose Lamy, autrice féministe

L'objectif de cette recherche était d'aller au-delà du constat d'une forte augmentation des usages du terme « féminicide », qui, couplée à une forme d'amélioration du traitement des violences sexistes et sexuelles, semblait être désirable en soi en termes d'objectif journalistique : rendre compte au mieux des réalités du phénomène observé. De plus, il ne s'agissait pas d'analyser le traitement médiatique des violences sexistes et sexuelles par *Le Figaro*, mais bien de prendre pour porte d'entrée l'occurrence « féminicide » afin d'avoir accès aux manières dont il est mobilisé, utilisé ou rejeté, de manière transversale aux sujets et aux formats. Après avoir analysé ce corpus exhaustif de 91 articles, nous pouvons en retirer plusieurs observations, avant de discuter des limites de ce travail, et esquisser ainsi des pistes de réflexion.

L'indéfinition d'un « fait-divers de société »

Comme on a pu le voir, *Le Figaro*, comme les autres médias, a commencé à significativement utiliser le terme de « féminicide » dans ses articles publiés dans le format papier à partir de 2019. Mais cela n'en est pas pour autant devenu un mots-clés ou une nouvelle rubrique de fait-divers (hypothèse 1). Près de la moitié des articles analysés ne parlent pas principalement de ce sujet. De plus, quand il n'est pas entre parenthèses, le terme apparaît majoritairement par le biais de citations ou de noms d'association, et n'est que très rarement repris par les journalistes. On a pu mettre en avant le poids considérable du Grenelle dans ces mentions, ce qui va dans le sens de ce qu'affirme Lauren Bastide quand elle dit que « *pour que les questionnements féministes atteignent l'agenda politique national, il faut qu'ils aient été validés par une institution médiatique ou politique* »²³¹.

Ensuite, il ressort de cette recherche que « féminicide » n'est pas repris comme concept, c'est-à-dire comme outil d'analyse et de compréhension des mécanismes sociaux qui le sous-tendent (hypothèse 2). En plus de n'être que peu repris à leur compte par les journalistes, il n'est presque jamais défini, formellement ou conceptuellement, et bien souvent pris comme équivalent de « homicides conjugaux ». Son indéfinition n'empêche cependant pas *Le Figaro* de reprendre certaines informations issues de ce qu'on pourrait qualifier d'une analyse du « féminicide » en tant que fait social. Les articles concernés donnent souvent des chiffres sur les statistiques plus générales des féminicides, ce qui est un des critères mis en avant par *Prenons la Une* dans leurs recommandations sur ce qui permet de contribuer à considérer les féminicides comme un problème de société²³². De plus, les articles font souvent intervenir des acteurs de terrain (associatifs,

230 LAMY, Rose. *Préparez-vous pour la bagarre : défaire le discours sexiste dans les médias*, JC Lattès Editions, 2021, p.238

231 BASTIDE, Lauren. *op. cit.*, p.149

232 Pour « Traiter le meurtre conjugal et les violences sexuelles comme un problème de société et non seulement comme des faits divers [...] il est pertinent de recontextualiser, en rappelant le nombre de meurtres conjugaux et/ou des violences conjugales ou

institutionnels ou professionnels) pour y intégrer leurs analyses, leurs revendications ou leurs critiques, d'un point de vue mêlant expertise et vue d'ensemble. Mais, s'il n'est ni un mots-clés, ni un concept, il n'est pas non plus qu'un mot dans « l'air du temps » (hypothèse 3). Certains articles prennent le temps d'analyser le fonctionnement de la justice et d'en pointer les défaillances par le biais d'un début d'analyse structurelle, sur le manque de moyens notamment. Autrement dit, même s'il n'est pas directement *utilisé* par les journalistes, ces derniers mobilisent certains constats issus d'une mise en pratique du concept.

Dans sa recherche sur le traitement médiatique des violences faites aux femmes dans la presse quotidienne belge francophone, Sarah Sepulchre explique que « *les faits-divers sont principalement des brèves et de comptes-rendus qui rapportent majoritairement des violences que l'on pourrait qualifier de « physiques », apparaissant dans la sphère privée et « motivées » par des mobiles interpersonnels.* »²³³ Au contraire des papiers « société » - et non « fait de société » - dont « *le spectre générique est plus varié (enquêtes, interviews, analyses, reportages).* Ces texte s'intéressent plutôt aux violences symboliques dépendant de la sphère sociétale et dont les mobiles sont plus abstraits », et où interviennent des « *représentants symboliques* », « *beaucoup d'acteurs médiatiques et politiques. Les personnages qui habitent les articles « société » sont des institutions, des associations et des référents abstraits.* »

Face à cela, la présence du « féminicide » au *Figaro* semble être hybride, comme ce qu'on pourrait qualifier de « fait-divers de société » : tout en donnant des éléments de compréhension sociétale et en évitant certains des travers classiques au mauvais traitement médiatique explicités plus haut, les récits de féminicides se focalisent systématiquement sur les aspects juridiques ou les événements politiques, ce qui, selon Sarah Sepulchre, correspondrait en ce sens aux faits divers : « *Pour les faits divers, les analyses plus globales des phénomènes de violence restent rares. Les articles plus approfondis s'attardent surtout à expliquer les ressorts juridiques d'un verdict ou le contexte d'une affaire. Cependant, on dépasse rarement le cadre particulier de l'affaire en cours.* »²³⁴

On l'a vu, les cas de féminicides abordés sont *plus souvent racontés qu'expliqués*, parfois plus à l'image d'une intrigue juridique qu'en analyse d'un fait de société. De plus, même si les statistiques sont très présentes pour montrer l'ampleur du phénomène, et sont importantes pour le faire exister, elles ne sont pas plus une montée en généralité qui va de pair avec les mécanismes sociaux et individuels qui mènent au féminicide. L'ensemble donne l'impression de cas individuels agglomérés dans une statistique générale, sans pour autant être mise en lien dans leurs ressorts communs. Selon la journaliste Titiou Lecoq, « *ce chiffre seul ne veut rien dire* »²³⁵ car il ne dit rien ni des mécanismes de violences, ni de la situation des survivantes et de leurs enfants, ni des futures victimes, et de ce qu'il est possible de mettre en place pour l'éviter. D'autant plus que les chiffres avancés dépendent des critères de comptage retenus, et tous les décomptes ne sont pas les mêmes suivant la définition qu'on se donne du féminicide.

sexuelles comptabilisés chaque année." 216.000 femmes par an sont victimes de violences de la part de leur ancien ou actuel conjoint. ». PRENONS LA UNE. *Le traitement médiatique des violences faites aux femmes – outils à l'usage des journalistes*. 22.11.16. Disponible sur : < <https://prenons-la-une.tumblr.com> >

233 SEPULCHRE, Sarah. « La médiatisation paradoxale des violences à l'égard des femmes dans la presse quotidienne belge francophone », *French Journal For Media Research* [en ligne], 11/2019, dans : Les femmes dans les médias, <https://frenchjournalformediaresearch.com>, consulté le 21.02.22

234 *Idem*.

235 LECOQ, Titiou, « Féminicides conjugaux : au-delà du fait divers, un fait social », *Libération* [en ligne], 08.01.18, <https://www.liberation.fr>, consulté le 23.02.22

Finalement, sa présence dans les articles du *Figaro* prend plus la direction d'une tension entre certains caractéristiques du fait-divers et du fait de société, entre un terme dans « l'air du temps » qui pèse sur les pratiques, à l'externe avec sa place prise dans le débat public, et à l'interne, avec sa facilité d'usage et son usage par les personnes interrogées, et un concept qui produit de la connaissance sur le monde social que le média mobilise un peu. Fruit d'une vision du monde qui, en tant qu'idéologie et en tant que concept, n'est pas celle du *Figaro*, c'est par sa non-définition que sa présence est possible, de multiples manières et à des fins différentes. Cette indéfinition permet aux journalistes de mobiliser certains résultats d'une analyse sociétale du phénomène sous pour autant avoir à adhérer explicitement à ce que recoupe la notion.

Cela contribue à plus grande visibilité du terme, alors que le sujet prends de plus en plus de place dans les médias, tout en étant reconnu par les pouvoirs publics, le tout contribuant à une plus grande visibilité des violences faites aux femmes. Là n'est pas le but de répondre au dilemme consistant à savoir s'il vaut mieux en parler mal ou ne pas en parler du tout [Voir les pistes de réflexions dans l'annexe 2 : Préoccupations féministes]. Mais, après cette analyse du *Figaro*, où le féminicide est indéfini, aux usages variables, parfois intéressés, voire contradictoires, nous pouvons nous demander si, face à sa large démocratisation, il n'était pas en voie de devenir ce que Clément Viktorovitch appelle un « concept mobilisateur, c'est-à-dire un mot creux, flou, vide de sens, tout en étant connoté positivement »²³⁶. Ou si, au contraire, cela était un des signes manifestes d'une progressive transformation des normes dans la manière d'appréhender, de comprendre et de parler des violences faites aux femmes dans les médias.

Limites et ouverture

Au-delà des contraintes méthodologiques déjà évoquées, cette modeste recherche possède plusieurs limites importantes, mais qui sont toutes autant d'occasions de recherches ultérieures. En premier lieu, en prenant pour porte d'accès la mention « féminicide » pour en analyser les usages, nous n'avons pas eu accès au traitement médiatique des violences faites aux femmes par *Le Figaro*. Là n'était évidemment pas le but de la recherche, mais cela limite les conclusions sur le traitement médiatique au seul corpus, et non pas au média dans son ensemble.

Ensuite, la recherche s'est limitée au format papier du *Figaro*. Les statistiques mises en avant concernant le format web sont particulièrement impressionnantes et ne peuvent qu'intriguer quant à leurs contenus, comparativement au format papier, et aux logiques de production différentes qui pèsent sur ce format de production de l'information au sein d'un même média.

Finalement, on a pu observer une différence de traitement des questions de violences faites aux femmes entre le contexte français et les contextes étrangers, les femmes étant dans ces derniers plus facilement vues comme un groupe minorisé et opprimé par des violences et inégalités structurelles – non sans biais ethnocentrique. Alors que dans le contexte française, elle semblent plus être de l'ordre de la tragédie individuelle, ou des statistiques sur l'insécurité. Mais nous ne pouvons en tirer de quelconques observations au vu du peu d'articles concernés.

236 VIKTOROVITCH, Clément. « Élection présidentielle 2022 : les mots flous d'Anne Hidalgo », *France Info* [en ligne], 13.09.21, <https://www.francetvinfo.fr>, consulté le 23.03.22

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et partie d'ouvrages

- BARRÉ, Virginie (coord.). *Dites-le avec des femmes : le sexisme ordinaire dans les médias*, CFD:AFJ, 1999
- BASTIDE, Lauren. *Présentes. Ville, médias, politique : quelle place pour les femmes ?*, Allary Editions, 2020
- BESCONT, Amélie, MARCON, Taiana. « Comment pénaliser le féminicide en France ? Un débat juridico-politique », in BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric, GAUSSOT, Ludovic, GRIHOM, Marie-José, LAUFER, Laurie (sous la dir.), *On tue une femme : le féminicide. Histoire et actualités*, Paris : Hermann Edition, 2019
- BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric. « Féminicides, fémicides et violences de genre », in BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric, GAUSSOT, Ludovic, GRIHOM, Marie-José, LAUFER, Laurie (sous la dir.), *On tue une femme : le féminicide. Histoire et actualités*, Paris : Hermann Edition, 2019
- CHATEL, Luc, MERLANT, Philippe. *Médias : la faillite d'un contre-pouvoir*, Paris : Fayard, 2009
- DAMIAN-GAILLARD, Béatrice MONTANOLA, Sandy, SAITTA, Eugénie, *Genre et journalisme - Des salles de rédactions aux discours médiatiques*, De Boeck
- DELAGE, Pauline. « Chapitre 3. Institutionnaliser la cause militante, légitimer le problème public », dans : *Violences conjugales. Du combat féministe à la cause publique*, sous la direction de DELAGE Pauline. Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2017, p. 113-168
- DELBREIL, Alexia. « Quand l'homicide conjugal ne se résume pas au féminicide », in BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric, GAUSSOT, Ludovic, GRIHOM, Marie-José, LAUFER, Laurie (sous la dir.), *On tue une femme : le féminicide. Histoire et actualités*, Paris : Hermann Edition, 2019
- DELPHY, Christine (sous la dir.). *Un trousseage de domestique*. Paris : Editions Syllepse, 2011
- DE HAAS, Caroline, *En finir avec les violences sexistes et sexuelles : manuel d'action*, Paris : Robert Laffont, 2021
- DURKHEIM, Emile. *Le suicide. Étude de sociologie*, Paris : Felix Alcan Editeur, 1897
- FALQUET, Jules. « Le quadruple continuum des violences : apports féministes matérialistes et décoloniaux à l'analyse de la violence à partir des féminicides en Abya Yala », in BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric, GAUSSOT, Ludovic, GRIHOM, Marie-José, LAUFER, Laurie (sous la dir.), *On tue une femme : le féminicide. Histoire et actualités*, Paris : Hermann Edition, 2019
- FONTENELLE, Sébastien. *Les empoisonneurs : antisémitisme, islamophobie, xénophobie*, Québec : Lux Editions, 2020
- FÉDÉRICI, Silvia. *Une guerre mondiale contre les femmes : des chasses aux sorcières aux féminicides*, Paris : La Fabrique, 2021
- LAMY, Rose. *Préparez-vous pour la bagarre : défaire le discours sexiste dans les médias*, JC Lattès Editions, 2021
- LAPALUS, Marylène. « Le féminicide : au-delà du crime sexué, penser l'impunité de la violence masculine », in BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric, GAUSSOT, Ludovic, GRIHOM, Marie-José, LAUFER, Laurie (sous la dir.), *On tue une femme : le féminicide. Histoire et actualités*, Paris : Hermann Edition, 2019

LEMIEUX, Cyril. « Problématiser », in PAUGAM, Serge. *L'enquête sociologique*, Paris : PUF, 2012. pp. 27-51

LETURMY, Laurence. « Féminicide en France : que dit le Droit ? », in BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric, GAUSSOT, Ludovic, GRIHOM, Marie-José, LAUFER, Laurie (sous la dir.), *On tue une femme : le féminicide. Histoire et actualités*, Paris : Hermann Edition, 2019

LEROY, Myriam. « PLS », in MASDURAUD, Nathalie, URREA, Valérie Urrea (sous la dir.), *H24 : 24heures dans la vie d'une femme*, Paris : Actes Sud, 2021

NEVEU, Eric. *Sociologie du journalisme*, Paris : La Découverte, 2019

RADFORD, Jill, RUSSELL, Diana. *Femicide : The Politics of Woman Killing*, Twayne Publishers, 1992

RAMPAL, Jean-Christophe. « Ciudad Juarez, symbole du féminicide », in BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric, GAUSSOT, Ludovic, GRIHOM, Marie-José, LAUFER, Laurie (sous la dir.), *On tue une femme : le féminicide. Histoire et actualités*, Paris : Hermann Edition, 2019

REY-ROBERT, Valérie, *Une culture du viol à la française*, Paris : Libertalia, 2020

SERVAIS, Christine. « La communauté du ressentiment. Adresse au lecteur et médiation d'une posture politique : l'exemple du blog d'Ivan Rioufol », dans : *Le discours « néo-réactionnaire » : transgressions conservatrices*, DURAND, Pascal, SINDACO, Sarah (éds), Paris : CNRS éditions, 2015, p. 127-141

Études, rapports et mémoires

Association des Journalistes Professionnels, *Comment informer sur les violences contre les femmes ? Association des Journalistes Professionnels 10 recommandations à l'usage des journalistes* [en ligne], AJP, 2021. Disponible sur: < <http://www.ajp.be> >

BRINAI, Elisa. *Analyse du traitement médiatique du viol dans la Presse - un discours sexiste ?*, Mémoire, Violence et médias, IEP de Lyon, 2012

BROSSARD, Marie. *Le traitement médiatique des violences faites aux femmes*. Mémoire de Master 2 en journalisme international. Nice : Ecole du journalisme de Nice, 2020

IMPE, Anne-Marie. *Informer sur les violences à l'égard des filles et des femmes : manuel pour les journalistes* [en ligne]. UNESCO, 2019, <https://unesdoc.unesco.org/>

FAIRBAIN, Jordan, BOYD, Ciara, DAWSON, Myrna, JIWANI, Yasmin. « Anniversaire du 6 décembre : les médias doivent faire partie intégrante de la lutte contre les féminicides », *The Conversation* [en ligne], 09.12.21, <https://theconversation.com>, consulté le 24.01.22

GIACINTE, Margot. *Parler de féminicide pour mieux lutter contre les violences sexistes et sexuelles* [en ligne]. Fondation Jean Jaurès, 20.11.20, <https://www.jean-jaures.org>

OMS. *Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes: le fémicide* [en ligne]. 29.09.12. Disponible sur : < <https://www.who.int> >, consulté le 13.01.22

PERALVA, Angelina, MACÉ, Eric. *Médias et violences urbaines en France.: Étude exploratoire sur le travail des journalistes* [en ligne], 1999, 151 p. Disponible sur: < <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00484220> >

SEPULCHRE, Sarah. «La médiatisation paradoxale des violences à l'égard des femmes dans la presse quotidienne belge francophone», *French Journal For Media Research* [en ligne], 11/2019, dans : Les femmes dans les médias, <https://frenchjournalformediaresearch.com>, consulté le 21.02.22

SEPULCHRE, Sarah, THOMAS, Manon. *La représentation des violences sexistes et intrafamiliales dans la presse écrite belge francophone* [en ligne], Association des Journalistes Professionnels, 2018, <http://www.ajp.be>

VUILLE, Valérie. *Traitement médiatique des violences sexistes : février 2019 février 2020* [en ligne], 2020, <https://decadree.com>

Articles de revues

BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric. « Le féminicide, est-ce si nouveau? ». *Travail, Genre et Sociétés*, 2020/1, n°43, pp. 149-153

COULOMB-GULLY, Marlène. « Des femmes, du genre et des médias : stéréotypes à tous les étages », *La Revue des médias* [en ligne], 05.03.19, <https://larevuedesmedias.ina.fr>, consulté le 21.02.22

CORNU, Daniel. « Journalisme et la vérité », *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*. N°58, 1998. pp. 13-27

DEVINEAU, Julie. « Autour du concept de fémicide/féminicide : entretiens avec Marcela Lagarde et Montserrat Sagot ». *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 84, no. 2, 2012, pp. 77-91.

FOURNIER, Martine. Le féminisme, des suffragettes à l'ère #MeToo. *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, vol. 63, no. 6, 2021, p. 6-8

GAUTHIER, Gilles. « La réalité du journalisme », *Communication*, Vol. 23/2 | 2005, 150-181

JOUX Alexandre, « Stratégies de marques et stratégies éditoriales du Groupe Figaro. Du portail à l'écosystème intégré par le *Data Management* », *Réseaux*, 2017/5 (n° 205), p. 117-143.

LAPALUS, Marylène, MORA, Mariana. « Fémicide/féminicide. Les enjeux politiques d'une catégorie juridique et militante ». *Travail, genre et sociétés*, vol. 43, no. 1, 2020, pp. 155-160

MAES Renaud, PATERNOTTE David. « Les nouveaux lieux communs de la droite », *La Revue Nouvelle*, 2020/5, p. 34-37

ROSIER Laurence. « Politiquement correct », *La Revue Nouvelle*, 2020/5, p. 64-69

Autres supports

MEDIAPART. « Portes ouvertes numériques : le traitement médiatique des violences sexistes et sexuelles », 02.12.21. Disponible sur : < <https://www.youtube.com/watch?v=GfgQyWHiNhl> >

Articles de médias en ligne (sans corpus)

ACRIMED. « Sexisme, violences sexuelles dans les médias. Un pas en avant, deux pas en arrière ? », *Acrimed* [en ligne], 19.11.21, consulté le 15.01.22, www.acrimed.org

ACRIMED. « Mots médiatiques : du « drame familial » au « féminicide » », *Acrimed* [en ligne], 15.07.20, <https://www.acrimed.org/>, consulté le 23.01.22

AFP. « Du "drame passionnel" au féminicide : de nombreux médias ont revu leur copie », *Challenges* [en ligne], 22.11.19, consulté le 15.01.22, www.challenges.fr

BAUDUIN, Clémence, SULZER, Alexandre. « Nouvelle tribune de militaires : 5 minutes pour comprendre cette lettre ouverte anonyme devenue pétition », *Le Parisien* [en ligne], 10.05.21, <https://www.leparisien.fr/>, consulté le 21.02.22

BELHACINE, Wassila. « Féminisme : « Arrêtons de parler de la libération de la parole, c'est surtout une libération de l'écoute » - La Déferlante veut documenter la société post #MeToo » », *NEON MAG* [en ligne], 24.11.20, consulté le 04.03.22, www.neonmag.fr

BREDOUX, Lénaïg, GABRIEL, Berenice, KEZZOUF, Youmni, OBERTI, Valentine, PERROTIN, David, TURCHI, Marine « Violences sexuelles : Éric Zemmour est accusé par huit femmes », *Mediapart* [en ligne], 08.03.22, <https://www.mediapart.fr>, consulté le 20.03.22

BRIGAUDEAU, Christel. « Urgence climatique, féminicide... ces mots qui ont marqué 2019 », *Le Parisien* [en ligne], 28.12.19, <https://www.leparisien.fr>, consulté le 24.02.22

CADDEO, Cyprien. « Clément Viktorovitch : « La rhétorique est une arme nécessaire au citoyen » », *l'Humanité* [en ligne], 27.11.21, <https://www.humanite.fr>, consulté le 21.02.22

COHEN, Claudia. « *Le Figaro* en tête des titres les plus lus chez les décideurs et les foyers les plus aisés », *Le Figaro* [en ligne], 28.09.21, consulté le 14.02.22, <https://www.lefigaro.fr>

CORDIER, Solène. « Des milieux militants au terrain politique, histoire de la notion « féminicide » », *Le Monde* [en ligne], 03.09.19, consulté le 13.01.22, <https://www.lemonde.fr>

CROISET, Laure. « "Préparez-vous pour la bagarre": Comment défaire le discours sexiste dans les médias », *Challenges* [en ligne], 14.02.22, <https://www.challenges.fr>, consulté le 24.01.22

DANIEL, Gilles. « Libé, Le Figaro, metronews... : pour qui votent les lecteurs de chaque journal ? », *TF1 Info* [en ligne], 04.04.14, consulté le 12.02.22, <https://www.tf1info.fr>

DAUSSY, Laure. « "Féminisme à la française" : le débat se poursuit », *Arrêt sur Images* [en ligne], 22.06.11, <https://www.arretsurimages.net>, consulté le 18.01.22

DE FOUCHER, Lorraine. « Féminicides : un phénomène social négligé devenu un fait politique », *Le Monde* [en ligne], 02.06.20, <https://www.lemonde.fr>, consulté le 24.01.22

DUSSEAULX, Anne-Charlotte. « L'utilisation du mot "féminicide" a augmenté de 779% dans la presse en 2019 », *Le Journal du Dimanche* [en ligne], 04.03.20, consulté le 02.03.22, www.lejdd.fr

ERIBON Didier. « Féminisme à la française ou néoconservatisme », *Libération* [en ligne], 22.06.11, <https://www.liberation.fr>, consulté le 21.02.22

FERAH, Mayssa. « «Féminicide», mot de l'année du *Petit Robert* ». *La Presse* [en ligne], 21.12.19, <https://www.lapresse.ca>, consulté le 14.01.22

GOUGNOT, Lou. « Culture du viol : l'insoutenable légèreté des médias français », *Institut du Genre en Géopolitique* [en ligne], 04.04.22, <https://igg-geo.org>, consulté le 24.02.22

JANSELME, Kareen. « Comment l'Espagne a fait baisser de 24% les féminicides en moins de 20 ans », *l'Humanité* [en ligne], 08.03.22, <https://www.humanite.fr/>, consulté le 13.01.22

JOHANNÈS, Franck. « Eric Zemmour condamné pour la troisième fois par la justice », *Le Monde* [en ligne], 17.01.22, <https://www.lemonde.fr>, consulté le 21.02.22

LAUNET, Edouard. « Drôle de tournant à la « Revue des deux mondes » », *Le Monde* [en ligne], 07.07.15, <https://www.lemonde.fr/>, consulté le 18.01.22

La cellule d'enquête « féminicides », « Une année d'enquête sur les féminicides racontée par les journalistes du « Monde » », 02.06.20, *Le Monde* [en ligne], <https://www.lemonde.fr>, consulté le 24.01.22

LECOQ, Titiou, « Féminicides conjugaux : au-delà du fait divers, un fait social », *Libération* [en ligne], 08.01.18, <https://www.liberation.fr>, consulté le 23.02.22

LEGROS, Martin. « Élisabeth Badinter, Claude Habib. Cherchez la femme ! », *Philo Mag* [en ligne], 24.02.10, <https://www.philomag.com>, consulté le 21.02.22

LE MONDE, « Contre les violences faites aux femmes, un metteur en scène revisite la fin de « Carmen » », *Le Monde* [en ligne], 05.01.18, <https://www.lemonde.fr>, consulté le 21.02.22

LE BLEVENNEC, Nolwenn, KEFI, Ramses, « FigaroVox : rech. jeune plume qui vomit son époque », *L'Obs et Rue89* [en ligne], 21.11.16, <https://www.nouvelobs.com/rue89/>, consulté le 18.01.22

LICHTLÉ Jérôme. « Faits divers : les mécanismes du succès », *France Info* [en ligne], 03.06.14, <https://blog.francetvinfo.fr/dans-vos-tetes>, consulté le 24.01.22

MANDRAUD, Isabelle. « Le petit négoce de la sécurité d'Alain Bauer », *Le Monde* [en ligne], 27.03.08, <https://www.lemonde.fr>, consulté le 23.03.22

MEGHAIZEROU, Miriem. « La Revue des Deux Mondes ou le discours néo-réactionnaire », *Le Club de Mediapart* [en ligne], 29.01.16, <https://blogs.mediapart.fr>, consulté le 21.02.22

MOREAU, Florence, SOULLIER, Lucie. « Féminicide de Mérignac : le patron de la police confirme les sanctions contre cinq policiers », *Le Monde* [en ligne], 05.01.22, <https://www.lemonde.fr/>, consulté le 21.02.22

MOGHADDAM, Fiona. « Dans les médias, une (r)évolution du langage sur les violences sexistes et sexuelles », *France Culture* [en ligne], 05.03.20, consulté le 15.03.22, www.radiofrance.fr/

M, Faustine. « « Féminicide » rentre ENFIN dans le dictionnaire Larousse ! », *Madmoizelle* [en ligne], 22.05.20, <https://www.madmoizelle.com>, consulté le 13.01.22

PALHETA, Ugo. « Des associations féministes contre le sexisme médiatique », *Acrimed* [en ligne], 22.11.11, consulté le 15.01.22, www.acrimed.org

PICHARD, Alexandra. « Violences sexuelles : «Il y a une impunité judiciaire et sociale» », *Libération* [en ligne], 23.11.19, <https://www.liberation.fr>, consulté le 24.01.22

QI, Yiqing. « Féminicides. Trois graphiques qui montrent que la situation ne s'améliore pas en France », *Ouest France* [en ligne], 07.05.21, consulté le 13.03.22, www.ouest-france.fr

REY-ROBERT, Valérie. « Quand les media français dépolitisent le terme « féminicide » », *Crêpe Georgette* [blog en ligne], 21.03.21, <https://www.crepegeorgette.com>, consulté le 02.04.22

ROUSSEAU, Christine. « Haro sur les néoféministes », *Le Monde* [en ligne], 12.09.18, <https://www.lemonde.fr>, consulté le 18.01.22

SALINGUE, Julien. « Thréard, Rioufol, Zemmour : ces éditorialistes VRP du Front national », *Acrimed* [en ligne], 02.03.15, <https://www.acrimed.org>, consulté le 21.02.22

SAUVAGET, Bernadette. « «Limite», des réacs en vert et contre tous », *Libération* [en ligne], 06.09.15, <https://www.liberation.fr/>, consulté le 18.01.22

SCHEFFER, Nicolas. « #NousToutes rejette le décompte des féminicides qui ne recense pas les femmes trans », *Têtu* [en ligne], 06.01.22, consulté le 14.04.22, www.tetu.com

SIMON-RAINAUD, Marion. « « Enlèvement », « assassinat », « breaking news »... Le business juteux des faits divers », *Les Échos Start* [en ligne], 09.07.21, <https://start.lesechos.fr/>, consulté le 24.01.22

SKYVINGTON, Emmanuelle, SOENEN, Marie-Hélène, MURY, Cécile, ODICINO, Guillemette. « “Bien-pensance”, “islamo-gauchisme”... Comment l'extrême droite a conquis les mots (1/5) », *Télérama* [en ligne], 01.01.22, <https://www.telerama.fr>, consulté le 24.02.22

TERNISIEN, Xavier. « Avec Alexis Brézet, Dassault veut ouvrir « une nouvelle étape » au « Figaro » », *Le Monde* [en ligne], 14.07.12, consulté le 23.02.22, www.lemonde.fr

TRIEAU, Rémi. « Elle est l'ambassadrice de Ni Una Menos, qui dénonce les féminicides en Amérique latine », *Les Inrockuptibles* [en ligne], 25.11.16, <https://www.lesinrocks.com>, consulté le 13.01.22

TRUONG, Nicolas. « Il s'érige contre la « dictature » de la « bien-pensance » : l'essor du national-populisme intellectuel et médiatique », *Le Monde* [en ligne], 06.03.20, <https://www.lemonde.fr>, consulté le 24.02.22

VIKTOROVITCH, Clément. « Élection présidentielle 2022 : les mots flous d'Anne Hidalgo », *France Info* [en ligne], 13.09.21, <https://www.francetvinfo.fr>, consulté le 23.03.22

WEILER, Nolwenn. « Mais pourquoi donc les femmes victimes de violences ne portent-elles pas plainte ? », *Basta Media* [en ligne], 09.11.17, <https://basta.media/>, consulté le 12.02.22

WOITIER, Chloé, RENAULT, Enguérand, « Le Groupe Figaro tire les profits de sa diversification », *Le Figaro* [en ligne], 20.02.19, <https://www.lefigaro.fr>, consulté le 22.01.22

ZIMMERMANN, Camille. « Petit précis de culture du viol (et autres évidences troubles) », *L'OBS* [en ligne], 22.12.17, <https://www.nouvelobs.com>, consulté le 14.01.22

Sitographie

ACPM. *Classement Diffusion Presse Quotidienne Nationale 2021* [en ligne]. Disponible sur : < www.acpm.fr >

GOURION, Sophie. *Les mots tuent* [en ligne]. Disponible sur : < <https://lesmotstuent.tumblr.com/> >, consulté le 21.02.22

OSEZ LE FÉMINISME. *Qui sommes-nous ?* [en ligne]. Disponible sur : < <http://osezlefeminisme.fr/> >, consulté le 21.02.22

PRENONS LA UNE. *Pour la parité dans les médias et l'égalité dans les rédactions* [en ligne]. Disponible sur : < <https://prenonslaune.fr/> >, consulté le 21.02.22

RECONNAISSONS LE FÉMINICIDE. *Ce que nous disent les médias des féminicides* [en ligne]. (sans dates). Disponible sur : < <http://reconnaissonslefeminicide.olf.site> >, consulté le 12.01.2022

ALLIANCE POUR LES CHIFFRES DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS. <https://www.acpm.fr/>

#NOUSTOUTES. *Historique du collectif* [en ligne]. Disponible sur : < <https://www.noustoutes.org/historique/> >

Ministre délégué chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances. *Un Grenelle des violences conjugales pour lutter contre les féminicides*. Disponible sur : < <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/> >

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: Phrase "Arrêter De Nous Tuer" Sur Enseigne. Crédits: Brett Sayles.....	1
Figure 2: Les articles publiés contenant les occurrences « féminicide » ou « féminicides », par année et par média.....	21
Figure 3: Les articles publiés contenant les occurrences "féminicide" ou "féminicides", par année et par supports.....	23
Figure 4: Articles publiés dans Le Figaro, contenant les occurrences « féminicide » ou « féminicides », par années, en fonction des mois de l'année.....	24

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Verbatim – Paule Gonzalès.....	54
Annexe 2 : Vers une dépolitisation du phénomène ? Préoccupations féministes.....	55

Annexe 1 : Verbatim – Paule Gonzalès

Paule Gonzalès est journaliste au Figaro, au service Société, spécialisée sur les questions liées à la Justice. Il s'agit ici d'aller au-delà de l'analyse du corpus pour accéder à des éléments plus liés aux réalités pratiques du métier. Et venir ainsi compléter, de manière plus « terre-à-terre », cette recherche sur les usages par Le Figaro du terme « féminicide ».

Dans un premier temps, nous avons beaucoup résisté avant d'utiliser le terme « féminicide ». La première discussion dont je me souviens à ce propos a eu lieu en janvier 2021, avec mes collègues du pôle Société. On se trouvait dans une période de recrudescence de ces assassinats.

C'est ensuite un sujet qui a pris de plus en plus de place, par la force des choses et de l'actualité elle-même. C'était aussi devenu une très grande préoccupation du monde de la Justice.

Le sujet a été débattu par les chefs de la rédaction, mais sans que cela débouche sur une consigne ou une ligne éditoriale particulière. Le fait de l'utiliser ou non est un choix personnel en tant que journaliste, on est très libres sur ce genre de sujets.

En ce qui me concerne, mon rapport au terme « féminicide » a changé avec l'affaire de Mérignac, et depuis son usage s'est un peu imposé, même si, sur le fond, cela continue à me heurter car je pense que la force du droit vient de son universalisme.

Il y a dans l'usage du terme un conflit intellectuel, émotionnel et une question de facilité. En effet, même si le mobiliser est arrangeant en termes pratiques, cela me pose question au niveau du Code Pénal, et de tout ce que ça recoupe idéologiquement. J'oscille entre une gêne face à la rigueur nécessaire au maniement des termes juridiques, et le fait qu'il a le mérite de la clarté.

Je me revendique féministe, mais cela ne concerne que ma vie personnelle, non ma vie professionnelle. Je ne suis pas forcément contre son usage, mais c'est un terme très connoté, et cela peut gêner de renvoyer à un appareil idéologique. Aussi, il s'agit de l'utiliser sans être prisonnier de courants politiques, et cela peut se faire par une adoption assez souple des termes, sans forcément devoir les préciser.

Annexe 2 : Vers une dépolitisation du phénomène ? Préoccupations féministes

Est-ce que finalement, comme le dit Valérie Rey-Robert, le terme de féminicide « a été vidé de sa substance militante pour devenir un simple outil descriptif ; le meurtre d'une femme par son conjoint ou son ex conjoint [participant] au féminismwashing de bon nombre de media, qui entre deux enquêtes sur les féminicides, peuvent se sentir autorisés à publier des lettres de violeurs et des tribunes masculinistes »²³⁷ ?

L'analyse semble confirmer, dans le cas du *Figaro*, ce que Margot Giacinti souligne dans son rapport : le terme de féminicide tend, dans ce cas-là, à se limiter aux situations conjugales. Selon elle, « il est important de souligner que s'impose actuellement dans certains débats publics une définition restreinte du féminicide, qui tend à réduire le crime aux seuls féminicides conjugaux. Outre le fait que ce phénomène rompt avec les analyses féministes en matière de violence faites aux femmes dont il a été question plus haut, cette analyse fait écran à l'appréhension du féminicide comme fait de société structurel, qui prend les femmes pour cibles qu'elles soient tuées dans le cadre du couple ou lors d'un échange économico-sexuel (prostitution), qu'elles soient assassinées parce qu'elles ont voulu fuir des violences ou qu'elles aient – supposément – transgressé l'ordre établi. Formulée de manière aussi restreinte, cette définition du féminicide renforce les lectures conjugalistes et familialistes du crime, et ne saurait permettre de penser des solutions ambitieuses pour mettre un terme aux violences faites aux femmes dans leur ensemble. »²³⁸

Reste que, quoiqu'on en pense, et quelques soient les bonnes pratiques mises en place, « ce n'est pas simplement en diffusant des contenus neutres et adéquats à propos des violences que les idées reçues disparaissent [...] Déconstruire ces représentations n'est pas aisé, cela demande du temps et la parution régulière de contenu approfondi et questionnant »²³⁹.

Et Valérie Rey-Robert de conclure: « Si nous pouvions nous réjouir qu'il ait désormais remplacé le fameux « crime passionnel », nous devons pour autant rester vigilantes à ce qu'il ne devienne par un simple outil descriptif. Un féminicide n'est pas que le meurtre d'une femme par son conjoint ; il décrit également tout le mécanisme d'appropriation des femmes par les hommes, dans le patriarcat, nommé hétérosexualité, qui les conduit à avoir droit de vie et de mort sur elles (et vous comprendrez au vu de la levée de boucliers que ne va pas manquer de susciter cette dernière phrase) qu'il est curieux que les media se soient emparés d'un terme aussi fort que féminicide. »²⁴⁰

237 REY-ROBERT, Valérie. « Quand les médias français dépolitisent le terme « féminicide » », *Crêpe Georgette* [blog en ligne], 21.03.21, <https://www.crepegeorgette.com>, consulté le 02.04.22

238 GIACINTE, Margot. Parler de féminicide pour mieux lutter contre les violences sexistes et sexuelles [en ligne]. Fondation Jean Jaurès, 20.11.20, <https://www.jean-jaures.org>

239 VUILLE, Valérie. *op. cit.*, p.66

240 REY-ROBERT, Valérie. « Quand les médias français dépolitisent le terme « féminicide » », *op. cit.*

TABLE DES MATIÈRES

LEXIQUE.....	6
« Des questions à vos réponses ».....	8
L'énigme du « féminicide » au <i>Figaro</i>	10
Un média « de droite » pour un concept « de gauche » ?.....	11
Corpus, outils et méthodologie.....	12
Chapitre 1. Féminicides, violences et médias.....	13
Le féminicide : brève histoire d'un concept multiple.....	13
Le féminicide en France.....	16
Le traitement médiatique des violences sexistes en France.....	17
Chapitre 2. Le groupe figaro face au « féminicide ».....	20
Le « féminicide » dans les médias : le <i>Figaro</i> et les autres (2014-2021).....	20
Le Groupe Figaro (2014-2021).....	22
<i>Le Figaro</i> (2003-2021).....	23
Chapitre 3. Du sens et usages des mots.....	25
Qui écrit combien sur quoi ?.....	25
Comme sujet politique à l'étranger.....	26
Comme sujet politique en France.....	29
Comme « autre sujet » à l'étranger et en France.....	33
En « brève » et en « culture ».....	35
En tribune : prises de position et polémiques.....	36
CONCLUSION.....	43
L'indéfinition d'un « fait-divers de société ».....	43
Limites et ouverture.....	45
BIBLIOGRAPHIE.....	46
Ouvrages et partie d'ouvrages.....	46
Études, rapports et mémoires.....	47
Articles de revues.....	48
Autres supports.....	48
Articles de médias en ligne (sans corpus).....	48
Sitographie.....	51
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	52
TABLE DES ANNEXES.....	53
TABLE DES MATIÈRES.....	56

MOTS-CLÉS : féminicide ; violences sexistes et sexuelles ; traitement médiatique ; *Le Figaro*

RÉSUMÉ

Le concept de « féminicide », issu des luttes féministes contre les violences faites aux femmes, est désormais connu du grand public et s'est imposé à l'agenda politique. Comme d'autres médias, *Le Figaro* l'a intégré à ses productions journalistiques malgré les contradictions entre ce qu'il porte comme analyse du monde social, et la ligne éditoriale plus conservatrice défendue par le médias. Une tension entre un usage pratique pour les journalistes, et une indéfinition formelle qui tient son efficacité du sens commun d'un terme devenu familier. *Le Figaro* mêle ainsi la reprise dans ses pages de certaines connaissances du monde social produites par ce concept, tout en n'en usant pas en tant que tel. Le traitement médiatique des féminicides en devient hybride, sorte de « fait-divers de société » tentant de retirer les avantages pour le média de ces deux genres journalistiques.

KEYWORDS : Femicide ; *Le Figaro* ; Gender-based and Sexual Violence ; Media Cover

ABSTRACT

The concept of "femicide", which emerged from feminist struggles against violence against women, is now known to the general public and has imposed itself on the political agenda. Like other media, *Le Figaro* has integrated it into its journalistic productions despite the contradictions between its analysis of the social world and the more conservative editorial line defended by the media. A tension between a practical use for journalists, and a formal indefiniteness that derives from the common meaning of a term that has become familiar. *Le Figaro* thus combines the resumption in its pages of certain knowledge of the social world disseminated by this concept, while not using it as such. The media's treatment of femicides becomes a hybrid, a sort of "society news item" attempting to derive the benefits for the media from these two journalistic genres.